



SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

L'Algérie fait un don de 30 millions USD pour la Turquie et 15 millions USD pour la Syrie

P4

LA MAIRIE DE BARCELONE
GÈLE TOUTE RELATION
AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

**Le MAE
Palestinien
et le mouvement
BDS saluent
la décision**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Vendredi 10 - samedi 11 février 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5762 - 19^e année

**LE SG DE L'ONU
APPELLE A FACILITER
LES MOYENS D'ACCÈS**



« L'aide humanitaire doit arriver en Syrie »

► **Séisme en Turquie : deux ressortissantes algériennes parmi les victimes**

P2

L'EXFILTRATION D'AMIRA BOURAOUI OU L'AFFAIRE DE TROP QUI A PROVOQUÉ LE COURROUX DES ALGÉRIENS

La France, nid de « khabardjia »

L'affaire d'Amira Bouraoui en cache bien une autre. Il s'agit de celle d'Abdou Semmar, ce servile à la solde de l'étranger dont la France qui le protège refuse de l'extrader malgré la solidité du dossier transmis par la justice algérienne.

- **Les réseaux subversifs de la France débusqués**
- **Levée de boucliers contre les barbouzeries françaises**

LIRE EN PAGE 3 & 4



Ph : DR

**RÉUNION
DE LA COMMISSION
ÉCONOMIQUE MIXTE**

L'axe Alger-Budapest en plein essor

P6

**ALORS QUE LA VENUE
DE YACINE ADLI EST
RELÉGUÉE AUX CALENDES
GRECQUES**



Bennacer donne des soucis à Belmadi

P7

**HIPPODROME GHELLAB
ATTIA - M'SILA,
CET APRÈS-MIDI À 15H30**



Khalil Rohi, dans un bon jour

P14

LES COURSES EN DIRECT

CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DES ŒUVRES SCOLAIRES L'élaboration d'un projet de texte de loi lancée

P5

LE SG DE L'ONU APPELLE À FACILITER LES MOYENS D'ACCÈS

« L'aide humanitaire doit arriver en Syrie »

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a souligné, jeudi, la nécessité de faciliter les moyens de l'accès de l'aide humanitaire à la Syrie, un pays sous embargo, pour faire face aux répercussions du dernier tremblement de terre ayant fait des milliers de morts et de blessés en Turquie voisine et en Syrie.

« **A**cet instant, il faut que tout le monde soit clair sur la nécessité que n'importe quelle sanction ne doit pas entraver d'apporter de l'aide au peuple syrien », a déclaré à la presse, Guterres à propos de la levée des sanctions unilatérales visant la Syrie.

Le SG onusien a affirmé que la sous-secrétairerie générale aux affaires humanitaires se rendra en Syrie et en Turquie, en cette fin de semaine, et que les Nations unies déploieront tout effort pour aider les personnes sinistrées du fait du tremblement de terre, y compris en Syrie, ajoutant : « Nous considérons l'octroi de l'aide au peuple syrien comme une question purement humanitaire ». Pour sa part, la présidente du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Mirjana Spoljaric, sur son compte Twitter, dit avoir débarqué jeudi soir à Alep, en Syrie, avec un cœur lourd. « Les communautés qui luttent après des années de combats acharnés sont maintenant paralysées par le tremblement de terre. Alors que cet événement tragique se déroule, il faut répondre à la situation désespérée de la population », a-t-elle annoncé dans son tweet. Dans le même cadre, la porte-parole régionale du CICR, Imene Trabelsi, a appelé de son côté, le monde à revoir son approche vis-à-vis de la situation humanitaire en Syrie et à y trouver des solutions radicales à long terme, faisant allusion aux impacts des



PH : DR

mesures occidentales coercitives et unilatérales imposées au peuple syrien, notamment après le tremblement de terre qui a récemment frappé la Syrie. Le CICR estime que le dernier séisme peut constituer une occasion pour que le monde accorde son intérêt à la situation humanitaire en Syrie en particulier. « Nous voyons que les sanctions touchent principalement les citoyens syriens en termes d'incapacité à accéder aux services les plus élémentaires, et c'était avant le tremblement de terre », a-t-elle déclaré précisant que la conjoncture économique et les sanctions occidentales imposées à la Syrie avaient causé des problèmes supplémentaires pour les Syriens et avaient également affecté la capacité des acteurs humanitaires à fournir des secours. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé a annoncé jeudi, de son côté, sur son compte Twitter être « en route » pour la Syrie. « Je suis en route pour la Syrie, où

l'OMS soutient les soins de santé essentiels dans les zones touchées par le récent tremblement de terre, en s'appuyant sur notre travail de longue date dans le pays », a écrit Tedros Adhanom Ghebreyesus. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir Abdollahian a souligné, pour sa part, la nécessité d'augmenter les aides internationales pour les personnes touchées du fait du séisme en Syrie et en Turquie, tout en réitérant l'engagement de son pays à octroyer toutes les formes d'aides humanitaires aux personnes sinistrées par le séisme. Plus de 21 000 morts sont à déplorer en Turquie et en Syrie, suite au violent tremblement de terre de magnitude 7,8 sur l'échelle de Richter ayant frappé et secoué lundi dernier à l'aube, le sud de la Turquie et le nord de la Syrie, suivi quelques heures plus tard d'un autre séisme d'une magnitude de 7,7 et de violentes répliques.

Brahim Oubellil

DAME NATURE

L'humanité a-t-elle perdu son côté... humain ?

Quelle différence peut-il y avoir entre la Nature quand elle se déchaine et la réaction de l'être humain, un pur produit de celle-ci, dans son action supposée être solidaire, pour faire face aux conséquences léguées par l'acharnement des claquements des plaques tectoniques, en perpétuel mouvement, par le déchaînement des eaux, ou encore par les redoutables tempêtes dévastatrices... ?

La différence est de taille ! Tellement grande que les mots, combien même soigneusement triés, ne pourraient décrire cet écart qui sépare les deux mondes. C'est tout simplement énorme et surtout d'une bassesse à la limite de l'humiliation pour la race humaine. Mère Nature qui se montre parfois impitoyable, redoutable, peu clémente et si cruelle, quand elle se déchaine rasant tout sur son chemin, a, tout de même, ce mérite d'être juste dans ses agissements, elle qui ne connaît pas de frontières, ne se soucie guère de l'âge, du statut social, du sexe, du teint et encore moins des convictions religieuses. Elle sème la mort sur son passage, jusqu'à ce que sa soif « soit » assouvie, endeuille et sépare les familles, laisse des chocs post-traumatiques, certes, mais elle

n'agit nullement sous l'effet de la haine, ou des considérations ségrégationnistes ou raciales. En agissant de la sorte, elle est juste soumise à des mouvements physiques dont elle est la seule à détenir le grand secret.

L'Homme, lui, est plutôt dans une autre dimension diamétralement opposée. D'où tu viens, le teint que tu as, la langue que tu parles, la religion que tu pratiques, si jamais t'en a une,

compte beaucoup à ses yeux, à sa façon de concevoir le monde et surtout définissent la célérité des aides humanitaires. Il est passé maître en géométrie variable et la pratique de deux poids deux mesures même face à une tragédie. Dans un monde presque en folie qui semble courir à sa chute, on a l'impression que l'Humanité a encore perdu son côté...humain ! Et, pourtant, elle a tant voulu

conter son grand récit fraternel et égalitaire, qui s'est perdu, finalement, peu à peu, dans de petites phrases, discours et conventions sur lesquels les plumes s'étaient pourtant acharnées des mois durant pour les rédiger. Reste que devant la mort on a qu'à s'incliner. Et laisser le temps au temps, seul capable de panser nos blessures ou peut-être pas.

B. O.

AIDE HUMANITAIRE EN SYRIE ET EN TURQUIE

L'Algérie lance une initiative et mobilise l'UPCI

La solidarité algérienne au désastre causé par le séisme dramatique en Syrie et en Turquie se poursuit. Plusieurs équipes de secouristes, et une aide humanitaire d'urgence ont déjà été envoyées à ces deux pays, mais les autorités algériennes ne comptent pas se contenter de ses seules aides, et ont promis de continuer à apporter le soutien du pays. A cet égard, une réunion de concertation avec les présidents des groupes parlementaires pour examiner la possibilité d'apporter une aide supplémentaire aux sinistrés du séisme qui a frappé les républiques de Syrie et de Turquie, s'est déroulée jeudi, sous la présidence de Brahim Boughali. Il a été retenu, au terme de cette réunion « la tenue d'une rencontre virtuelle des membres du bureau de l'Union des conseils des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) que préside l'Algérie, avec pour objectif d'exhorter les autres parlements des pays musulmans à apporter leurs aides à ces deux

pays » Parmi les propositions ayant aussi couronné ce débat à l'Assemblée, celle « de faire don aux sinistrés d'une partie du budget de l'APN, d'ouvrir un compte bancaire pour la collecte des dons des associations et des citoyens désirant contribuer à cette initiative, et d'envoyer une caravane médicale qui dispose de députés médecins en mesure d'apporter leur aide. Parmi les décisions prises à l'issue de la réunion, celle de « tenir dimanche prochain, une deuxième réunion de concertation pour définir le type d'aide et le mode d'acheminement. Rappelons que du côté algérien, l'équipe de gestion de crise est intervenue dans les premières heures du séisme et l'Algérie a immédiatement envoyé de l'aide, exhortant les partenaires régionaux pour pousser intensément l'aide à l'ensemble du pays. Plus de 20 700 décès ont été enregistrés à ce jour dans le tremblement de terre le plus meurtrier au monde depuis 2010.

H. S. A.

SÉISME EN TURQUIE

Deux ressortissantes algériennes parmi les victimes

Deux ressortissantes algériennes, une femme et sa fille de 13 ans ont perdu la vie en Turquie suite au séisme dévastateur qui a frappé, lundi, le sud de la Turquie et le nord de la Syrie, faisant des milliers de morts et d'importants dégâts matériels, a annoncé, jeudi, dans un communiqué le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

« Dans le cadre du suivi de la situation des membres de la communauté algérienne établis en République de Turquie et en République arabe syrienne, notamment dans les régions touchées par le séisme qui a frappé les deux pays frères, en coordination avec les Ambassades d'Algérie à Ankara et Damas et le Consulat général à Istanbul, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger annonce la mort de deux ressortissantes algériennes », lit-on dans le communiqué.

Il s'agit, précise, le texte, de Mme Serairi Samiha (44 ans) et de sa fille Berber Hadil (13 ans), dont les corps ont été retrouvés et identifiés, jeudi après-midi, dans la ville d'Iskenderun dans la province de Hatay, dans le sud de la Turquie, précise le communiqué. Les services du Consulat général d'Algérie à Istanbul, en coordination avec les autorités turques, ont entamé les procédures de transport des dépouilles vers la ville d'Istanbul pour leur rapatriement en Algérie, selon la même source, qui précise que les frais de l'opération seront intégralement pris en charge par l'Etat algérien. Le ministère des Affaires étrangères et la Communauté nationale à l'étranger, a par ailleurs, présenté, « ses sincères condoléances à la famille des défuntes. »

B. O.

SÉISME EN SYRIE

Les oulémas musulmans algériens lancent un appel national à l'aide

L'Association des oulémas musulmans algériens, a lancé un appel au peuple algérien pour la collecte des dons au profil des Syriens touchés par le séisme qui a frappé le pays. « En soutien aux actions humanitaires menées par l'association des oulémas musulmans algériens, et en soutien à nos frères syriens touchés par le violent tremblement de terre qui a frappé la région, nous demandons au peuple algérien de les aider en leur fournissant les produits suivant : des lits, des couvertures, des tentes, des produits de consommation ainsi que des produits médicaux et des chauffages... » Lit-on dans un communiqué de presse de l'Association des oulémas musulmans algériens.

Sarah O.

AFFAIRE DE L'EXFILTRATION D'AMIRA BOURAOUI

Les réseaux subversifs de la France débusqués

L'exfiltration de Mme Amira Bouraoui vers la France via la Tunisie relève du registre de l'«incroyable mais vrai».

Qu'est-ce qui a contraint la diplomatie et les services français à ne pas prendre de gants dans cette situation? Ignoraient-ils que leur acte porte atteinte à la souveraineté de la Tunisie- Amira Bouraoui se trouvait en situation irrégulière dans ce pays après être sortie illégalement d'Algérie-, et constitue une offense à la justice algérienne qui a prononcé à son égard une interdiction de sortie du territoire national? Dans cette opération, la réalité dépasse la fiction. Y avait-il vraiment péril en la demeure, pour que les autorités françaises n'hésitent pas à bafouer les règles et usages élémentaires des relations internationales? Une des conséquences de ce « geste inamical » : les projecteurs sont maintenant braqués sur les « réseaux français en Algérie ». Des réseaux très actifs, a fait constater Ahmed Bensaâda, spécialiste des questions sécuritaires. Sollicité par la chaîne 3 de la Radio algérienne pour com-



PH. DR.

menter ce fait, il souligne que « le financement de certains médias comme Radio M par le Quai d'Orsay n'est plus à démontrer », et rappelle que « Mme Bouraoui était restée à la barre de Radio M même après la fermeture de ce média en animant des émissions très biaisées sur l'Algérie ». Il estime que « le modus operandi de cette exfiltration n'est pas du tout anodin. Il a certainement fait intervenir les autorités françaises au plus haut niveau ».

Pour l'expert en questions géopolitiques, Hacène Kacimi, qui s'exprimait, jeudi, lui aussi, sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne, cette exfiltra-

tion clandestine et illégale a été organisée par des réseaux subversifs à la solde de l'étranger. Il estime que "nous sommes en présence d'une véritable légion étrangère qui est en train d'agir pour le compte d'un État étranger". Le professeur en sciences politiques et relations internationales, Ali Rebidj, député à l'Assemblée populaire nationale, a condamné « ces comportements que nous avons cru disparus depuis longtemps ». Sur Radio Algérie Internationale, il a fait part de ses attentes par rapport aux prochaines réactions vis-à-vis de ce « comportement irresponsable de la France ». En fait, les agissements de la diplo-

matie et des services français à Tunis sont en droite ligne d'une série de provocations lancées contre l'Algérie par des personnalités françaises, visiblement enragées par la réaffirmation en toute occasion, en paroles et surtout dans les faits, de la volonté d'indépendance de notre pays.

Exemple-type: un ex-ambassadeur français à Alger attaque ouvertement et systématiquement l'Algérie alors que ses magouilles révélées par Ahmed Bensaâda, le disqualifient pour donner des leçons aux Algériens. Autre fait : un député qui affiche sa sympathie pour l'OAS criminelle a été désigné comme

vice-président du groupe parlementaire d'amitié France-Algérie. Et, bien avant, en septembre 2021, il y a eu les propos tenus sur un ton agacé et jugés irresponsables par l'Algérie- attribués au président français, Emmanuel Macron, par les médias mais qui n'ont pas été démentis. Des spécialistes algériens avaient alors estimé que les propos du président Macron étaient "bien intentionnés" et reflétaient "une nouvelle orientation au sein de l'administration française et une réaction à la fermeture des portes devant la France dans plusieurs domaines en Afrique et ailleurs ». L'Algérie avait exprimé son rejet catégorique de l'ingérence inadmissible dans ses affaires intérieures que constituent ces propos et le président Tebboune avait décidé le rappel immédiat en consultation de l'ambassadeur d'Algérie en France. Quelques jours après, des sources médiatiques françaises faisaient état d'une déclaration publiée mardi 9 novembre 2021 par la présidence de la République française dans laquelle le président Emmanuel Macron «regrette les polémiques et les malentendus» engendrés par ses propos concernant l'Algérie. Une nouvelle page allait s'ouvrir dans les relations algéro-françaises. Elle a été vite tournée, sinon déchirée, par ce qui s'est passé à Tunis.

M'hamed Rebah

Levée de boucliers contre les barbouzeries françaises

Le député du Parlement, le Professeur des sciences politiques et relations internationales, Ali Rebidj affirme que la fuite et l'exfiltration par Paris, de la ressortissante algérienne Amira Bouraoui, dont la présence physique sur le territoire nationale est prescrite par la justice algérienne, « constitue une offense à l'indépendance de la justice algérienne ». Déclarant jeudi que « l'opération d'exfiltration illégale d'une ressortissante algérienne dont la présence physique sur le territoire national est prescrite par la justice algérienne, est un comportement irresponsable qui contredit les traditions diplomatiques » et qui porte atteinte, poursuit le député, « à la souveraineté de l'Algérie et de la Tunisie ». Poursuivant, il affirme qu'« en ma qualité de député au sein de l'Assemblée nationale populaire et au nom de tous les députés, nous condamnons ces comportements que nous avons cru disparaître depuis longtemps », a-t-il précisé.

L'EXPERT EN QUESTIONS GÉOPOLITIQUES, HACÈNE KACIMI

Estimant que par l'affaire d'Amira Bouraoui « nous sommes en présence d'une véritable légion étrangère qui est en train d'agir pour le compte d'un État étranger », pour cet expert, « le statut de réfugiée, accordé de manière complaisante à Amira Bouraoui par la France, relève de l'hostilité », expliquant que « lorsque l'on soutient des personnages ayant fui l'Algérie de manière illégale et se sont installés sur le territoire français et à qui l'on a accordé le statut de réfugié

de manière complaisante, ceci relève de l'hostilité ». Kacimi a indiqué, dans ce sillage « le retour des hostilités coloniales à l'encontre de l'Algérie », faisant observer, dans ses déclarations aux médias « qu'il y a des lobbys de colons qui croient encore en le retour de l'Algérie française ». Poursuivant, il dira que « ces lobbys n'ont pas compris que l'Algérie actuelle n'est pas celle des années 1980 ou 1990 où il y avait des colons de la légion étrangère qui ont infiltré nos institutions et ont durement travaillé pour nous affaiblir », a-t-il soutenu.

LE RND

Le Rassemblement national démocratique (RND) a condamné, jeudi dans un communiqué, l'exfiltration clandestine et illégale, par des diplomates et des agents de sécurité français, d'une ressortissante algérienne dont la présence physique sur le territoire national est prescrite par la justice algérienne, considérant que cet agissement constituait "une violation flagrante" de la souveraineté nationale. Le RND "suit avec une grande préoccupation les derniers développements graves de l'affaire d'exfiltration clandestine d'une ressortissante algérienne par des diplomates et des agents de sécurité français", considérant qu'il s'agit d'"une violation flagrante de la souveraineté nationale", précise le communiqué.

À cet effet, le Rassemblement "condamne, dans les termes les plus vifs, cet acte odieux", appelant à "riposter de la manière la plus appropriée pour réprimer l'arrogance coloniale et l'empie-

ment des us diplomatiques". Saluant la position officielle algérienne vis-à-vis de cet incident offensant, la formation politique "soutient toute décision prise dans l'intérêt de notre pays, de notre peuple et de nos institutions constitutionnelles", lit-on dans le communiqué.

Il a également considéré que "cette provocation" n'est qu'"une autre preuve du manque de sérieux de la partie française pour établir des relations d'égal à égal, tel que convenu dans le partenariat renouvelé conformément à la Déclaration d'Alger".

C'est dire que la France "nage à contre-courant de la vague de colère et de rejet des politiques d'hégémonie, de tutelle, d'exploitation et de contrôle des richesses et des potentialités en Afrique". Le RND a appelé les peuples et les gouvernements africains à "se mobiliser pour torpiller les plans néocoloniaux", soulignant que "l'histoire coloniale odieuse demeurera à jamais entachée de sang des résistants et des révolutionnaires d'Algérie et des autres pays du continent", a conclu le communiqué.

LE PARTI FLN

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a dénoncé, jeudi, "énergiquement" la violation de la souveraineté nationale par des officiels relevant de l'État français qui ont participé à l'exfiltration clandestine et illégale d'une ressortissante algérienne dont la présence physique sur le territoire national est prescrite par la justice algérienne.

L'exfiltration clandestine et illégale

s'est déroulée "sous la protection des autorités françaises", a rappelé le parti dans son communiqué, la qualifiant de "geste provocateur, de grave dérapage et une atteinte flagrante avec préméditation contre un État souverain". La formation politique a réaffirmé son "rejet de toute forme d'intervention, quelle que soit sa nature ou son origine, d'autant que l'ancien colonisateur et ses résidus d'aujourd'hui parmi les lobbys et les entités qui n'ont jamais caché leur hostilité envers l'Algérie se sont habitués à de tels agissements irresponsables".

Le parti du FLN a estimé que ces agissements aux conséquences imprévisibles sont susceptibles de saper les efforts consentis en vue de promouvoir les relations entre l'Algérie et la France sur de nouvelles bases, fondées sur la souveraineté des États, le respect mutuel, le principe de réciprocité et les intérêts communs au mieux des deux peuples". Le FLN a souligné, dans ce cadre, "son soutien absolu à la position de l'État algérien souverain, à travers le rappel pour consultations de son ambassadeur à Paris en raison de la violation manifeste de toutes les lois et chartes internationales, ce qui constitue une atteinte à la souveraineté nationale et une ingérence flagrante dans les affaires internes du pays". "Cet agissement illégal soulève un point d'interrogation majeur sur le sérieux des autorités officielles françaises dans l'établissement de relations normales entre deux États souverains", ajoute le parti.

R. N.

AFFAIRE D'EXFILTRATION D'AMIRA BOURAOUI

La France, nid de « khabardjia »

L'affaire d'Amira Bouraoui en cache bien une autre. Il s'agit de celle d'Abdou Semmar, ce servile à la solde de l'étranger dont la France qui le protège refuse de l'extrader malgré la solidité du dossier transmis par la justice algérienne. Est-ce un hasard pour deux affaires intervenant dans un intervalle de temps très réduit ?



Ph: DR

Si l'affaire d'Amira Bouraoui a eu le mérite de lever le voile sur la véritable opération d'ingérence menée par la France, dont les nombreuses intrusions officielles, informelles et derrière le rideau dans les affaires algéro-algériennes lors du Hirak de 2019 font foi, elle nous rappelle un certain Abdou Semmar qui, depuis sa fuite du pays en 2019, a trompé les siens pour prendre le parti du pays qui le protège malgré le bien-fondé du dossier judiciaire soumis par la justice algérienne à l'encontre de cet individu. Autrement dit, les agents qui agissent pour le compte de « Fafa » se montrent, et finiront tous par l'être, au grand jour. Force est de constater donc que l'affaire

faire Amira Bouraoui n'est que la goutte de trop qui a provoqué le courroux des Algériens.

En effet, selon certains proches des autorités françaises, l'affaire de l'exfiltration d'Amira Bouraoui, une ressortissante algérienne en liberté provisoire vis-à-vis de la justice algérienne, intervient quelques jours après une autre affaire et qui n'est pas des moins subversives.

Il s'agit de l'affaire d'extradition d'Abdou Semmar qui a été condamné par la justice de son pays à la perpétuité et qui plus est recherché par Interpol en raison du mandat d'arrêt international émis à son encontre. Oui, c'est le cas de le souligner puisque malgré la

solidité du dossier du mis en cause transmis par la justice algérienne et les mandats d'arrests internationaux à son encontre, et après deux années de tergiversations inexplicables, l'Algérie a reçu un courrier des plus laconiques du parquet de Paris, annonçant qu'elle ne peut donner suite à la requête algérienne car, les Français « ne trouvent pas » l'adresse de domiciliation d'Abdou Semmar. De la pure fumisterie !

Abdou Semmar, un maître-chanteur qui fait dans l'extorsion de fonds en se cachant derrière le statut de journaliste dont il se sert comme une serpillière pour laver l'affront, s'est protégé en offrant ses

services à Israël, au Maroc et aux services français. Lui, tout comme Bouraoui et d'autres qui constituent la cinquième colonne, sont ceux qui étaient mis au-devant de la scène en 2019 par l'ex-ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, à cette période, pour instaurer une période de transition, avec tout le plan de déstabilisation qui se cachait derrière cette entreprise hasardeuse. Voilà donc, ceux qui étaient contre les élections présidentielles du 12 décembre 2019 et qui réclamaient une période de transition se sont avérés dirigés par des personnes élevées dans la couveuse France.

Farid Guellil

EN PRÉVISION DE LA CONFIRMATION DE L'ANNULATION DE L'ACCORD COMMERCIAL UE-MAROC

Le pillage des richesses sahraouies s'accélère

L'accord commercial conclu en 2019 entre le Maroc et l'Union européenne (UE) "a permis d'accélérer le pillage" des richesses appartenant au peuple sahraoui, mais la confirmation de l'annulation de ce traité, qui se joue actuellement devant la Cour de justice de l'UE (CJUE), marquerait "la fin du financement" par l'Europe du projet expansionniste marocain, a déclaré le Front Polisario. "Alors que la procédure devant la CJUE entre dans sa phase finale, avec un arrêt attendu courant 2023, le rapport de la Commission européenne vient d'être rendu disponible, et ce bilan est clair : c'est l'accélération, comme jamais vu, du pillage des richesses sahraouies", écrit la représentation du Front Polisario en Europe et auprès de l'UE dans un communiqué de presse publié mercredi soir. "Ces questions économiques interviennent dans un cadre juridique désormais très sûr", estime la représentation diplomatique sahraouie. Cette dernière rappelle que la CJUE avait reconnu dans son arrêt du 21 décembre 2016, le statut séparé et distinct du Sahara occidental du Maroc, jugeant que "le seul critère à prendre en compte est le consentement du peuple sahraoui, et certainement pas les bénéfices pour les colons". Le 29 septembre 2021, en continuation, le Tribunal de l'Union européenne a annulé l'accord de 2019, au motif qu'il avait retenu les "bénéfices pour les populations" alors que seul vaut le "consentement libre et authentique du peuple sahraoui, maître de son destin". Et dans son arrêt du 22 septembre 2022, la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples a jugé que la souveraineté sahraouie constitue un "fait acquis, incontestable", et dénoncé l'occupation marocaine du Sahara occi-

dental comme "une violation grave du droit à l'autodétermination". De fait, poursuit la source, le bilan provisoire de cet accord de 2019 montre que "le but était de renforcer la spoliation du territoire (sahraoui occupé)". Selon les chiffres de la Commission européenne, cités dans le communiqué, "85% des produits agricoles originaires du Sahara occidental sont exportés vers l'Union européenne, et les volumes d'exportation des produits de la pêche sont passés de 420 millions d'euros à 670 millions par an. Et comme le reconnaît la Commission, la manne financière européenne et l'accès au marché européen apportent le financement nécessaire pour les forces marocaines d'occupation". Aussi, d'après le communiqué, "la confirmation de l'annulation des accords de 2019, qui se joue actuellement devant la

Cour de justice, marquerait la fin de ce financement de la colonisation". C'est donc "une phase décisive" pour l'avenir du peuple sahraoui, comme l'explique le diplomate sahraoui Oubi Bouchraya Bachir : "Les données fournies sur l'implication européenne dans l'occupation marocaine illégale au Sahara occidental sont accablantes : s'il y a eu cet accord de 2019, c'était juste pour accélérer ce pillage, au détriment du peuple sahraoui". "Nous concentrons nos efforts sur la procédure devant la Cour, avec comme objectif de mettre définitivement un terme aux ingérences européennes dans l'exercice du droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Mais tous ceux qui se sont enrichis indûment devront rendre des comptes", a-t-il dit.

R. I.

RECONDUIT PREMIER MINISTRE DE LA RASD

Brahim Ghali renouveau sa confiance à Bouchraya Bayoun

Le président de la République sahraouie, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a renouvelé jeudi la confiance en le Premier ministre, Bouchraya Bayoun et l'a chargé de former le gouvernement, a rapporté l'Agence de presse sahraouie.

Un communiqué de la Présidence sahraouie, rapporté par la SPS, indique, que le président Brahim Ghali a reçu, jeudi, Bouchraya Bayoun, au siège de la Présidence de la République sahraouie, et lui a renouvelé la confiance en procédant à le nommer Premier ministre, conformément aux prérogatives que lui confère la Constitution de la RASD. Le membre du Secrétariat national et Premier ministre sahraoui a indiqué, dans une déclaration aux médias, au terme du renouvellement de la confiance en sa personne, qu'il avait été chargé par le Président de la République sahraouie, « de former le gouvernement », relevant que « l'étape sera empreinte de fermeté, d'engagement et de discipline », conformément, a-t-il poursuivi « aux décisions du 16e Congrès du Front Polisario ». Bayoun a affirmé que "la priorité est d'intensifier la lutte et de consentir tous les efforts, en vue de consolider la lutte armée, conformément aux décisions du congrès, lesquelles ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'institution militaire".

R. I.

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT

TEBBOUNE

L'Algérie fait un don de 30 millions USD pour la Turquie et 15 millions USD pour la Syrie

L'Algérie a décidé, sur instruction du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, de faire don de 30 millions de dollars à la République de Turquie et de 15 millions de dollars à la République arabe syrienne, en guise de solidarité avec ces deux pays suite au violent séisme qui les a frappés, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre. "Sur instruction de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, l'Algérie a décidé de faire don de 30 millions de dollars à la République de Turquie et de 15 millions de dollars pour la République arabe syrienne, dans le cadre des aides que continue à octroyer l'Algérie à ces deux pays et peuples frères, en guise de solidarité suite au violent séisme qui les a frappés", souligne le communiqué.

APS

LA MAIRIE DE BARCELONE GÉLE TOUTE RELATION AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

Le MAE palestinien et le mouvement BDS saluent la décision

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a salué la décision de la maire de Barcelone, Ada Colau, "de geler toutes les relations institutionnelles avec l'entité sioniste, en protestation contre les crimes commis contre les Palestiniens". Dans un communiqué publié jeudi et relaté par l'agence de presse Wafa, le ministère palestinien a, en outre, invité "les autres villes de prendre des étapes similaires étant donné qu'elles sont importantes pour faire pression sur l'entité sioniste, afin d'arrêter tous ses crimes et violations contre les Palestiniens, leurs terres, leurs lieux saints et droits et de mettre fin à tous ses agissements sapant la chance de parvenir à la paix et à ses politiques hostiles qui méprisent le droit international, les résolutions de la légitimité internationale et les accords signés". Pour sa part, le Comité national palestinien du BDS (BNC), la plus grande coalition palestinienne, a déclaré dans un tweet qu'il "salue la maire de Barcelone, Ada Colau, et les groupes de base qui ont aidé à mettre fin aux liens institutionnels avec l'apartheid israélien". Mercredi, la maire de Barcelone, Ada Colau, a suspendu les relations institutionnelles avec l'entité sioniste, "et ce jusqu'à ce que les forces d'occupations sionistes mettent fin au système de violations des droits de l'homme en Palestine et se conforment pleinement aux obligations que leur imposent le droit international et les diverses résolutions des Nations unies".

R.I.

CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DES ŒUVRES SCOLAIRES

L'élaboration d'un projet de texte de loi lancée

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a annoncé le début de l'élaboration d'un projet de texte réglementaire prévoyant la création d'établissements publics des œuvres scolaires pour mettre en œuvre une stratégie nationale unifiée, intégrée et homogène en matière de gestion des structures et œuvres scolaires dans le cycle primaire.



Brahim Merad, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire

Intervenant jeudi devant la commission de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'APN, Merad a annoncé l'installation, au niveau des services du Premier ministre, d'un groupe de travail regroupant tous les secteurs concernés : Education, Finances, Solidarité et Emploi en vue d'étudier en profondeur la faisabilité et l'impact de cet établissement, notamment quant à sa nature juridique et son incidence financière, pour soumettre au gouvernement un texte intégré et homogène. Le ministre a, par ailleurs, indiqué qu'outre les programmes étatiques d'équipement, qui prévoient la réalisation d'établissements d'enseignement dans les trois cycles, « l'Etat alloue annuellement des crédits budgétaires de 15,25 milliards de dinars pour couvrir les salaires des gardiens et

des agents d'hygiène et d'entretien des écoles primaires », en plus des contributions des collectivités locales, « estimées, en 2021 et 2022, à 28,58 milliards de dinars ». Qui plus est, ajoute le ministre, la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales contribue à la prise en charge des frais d'entretien et de rénovation des écoles et des frais d'entretien et de location des bus de transport scolaire. Evoquant la gestion des cantines scolaires, le ministre a fait

état de résultats positifs obtenus notamment avec l'ouverture graduelle de près de 98% des cantines au niveau national. Pour ce qui est du transport scolaire, le ministre a déclaré « en dépit de tous les efforts consentis dans ce sens, il reste des besoins à couvrir en matière de transport scolaire, compte tenu du nombre croissant des élèves des trois cycles », a-t-il constaté, relevant « le manque de chauffeurs qualifiés dans cette catégorie de permis et la difficulté de les recruter ». Dans ce registre il convient de relever que les difficultés dans le recrutement, imposent la réflexion, notamment sur ce qui peut être le manque d'attractivité, pour cet emploi, notamment le bas salaire. Il dira à ce fait que les communes connaissent actuellement « deux opérations qualitatives qui permettront de couvrir les besoins en la matière, à savoir l'intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et l'intégration sociale des diplômés, outre le transfert des contrats des personnes bénéficiaires du dispositif des activités d'insertion sociale.

Sarah O.

RÉALISATION DES GRANDS PROJETS ÉLECTRIQUES Sonelgaz maintient le cap

Lors d'une rencontre jeudi à Alger avec deux membres de l'APN de la circonscription électorale de la wilaya d'Adrar, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a indiqué, que « Sonelgaz continue à réaliser de grands projets de nature à consolider et à assurer l'approvisionnement des citoyens, des industriels et des agriculteurs en électricité à Adrar ». Selon un communiqué du ministère, Arkab a fait savoir que jusqu'à présent, « quelque 600 exploitations agricoles ont été raccordées, et 1788 autres devraient être alimentées dans les tous prochains jours, portant le nombre total des exploitations électrifiées à 2400 », faisant état de 2282 autres exploitations dont l'étude de projet a été achevée, en attendant leur raccordement à l'électricité.

La wilaya d'Adrar s'est érigée en pôle agricole grâce aux efforts consentis qui lui ont conféré des atouts porteurs d'horizons prometteurs, notamment dans la filière des céréales et du maïs, des atouts qui permettront à cette wilaya de contribuer à remporter le pari de la sécurité alimentaire nationale, cite la même source.

S. O.

CANCER DE L'ENFANT Rencontre scientifique de la SAOPed à Alger

Le cancer est la première cause de décès par maladie chez les enfants. Chaque année, dans le monde, plus de 300 000 enfants et adolescents sont diagnostiqués d'un cancer. 1 enfant sur 440 développe un cancer avant l'âge de 15 ans. Chaque année en Algérie, des colloques sont organisés afin de réunir les principaux acteurs de la recherche, avec pour objectif de favoriser les échanges entre les acteurs du secteur, pour créer des synergies et établir des actions communes.

Dans ce contexte, la Société algérienne d'Oncologie pédiatrique (SAOPed), organise conjointement avec la Revue « ma santé ma vie », une rencontre scientifique célébrant la journée internationale du cancer de l'enfant, sous le haut parrainage de monsieur le ministre de la Santé. Cette journée se tiendra le 16 février 2023, au niveau de l'hôtel olympique, Delly Brahim, Alger.

Cet événement scientifique, qui réunit plusieurs spécialités et disciplines nationales et internationales gravitant autour du cancer de l'enfant, permettra de mettre en avant tous les acquis et les expériences médicales en matière de prise en charge du cancer de l'enfant, et d'apporter les dernières recommandations scientifiques et actualités. En outre, cet événement pourra offrir une base de données fiable en matière d'enseignement et de formation médicale continue.

H. S. A.

UNIVERSITÉ ALGER 1

La première maison de l'intelligence artificielle est née

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a co-présidé, jeudi, avec le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, l'ouverture de la première maison de l'intelligence artificielle (IA) à l'Université Alger 1 (Benyoucef Benkhedda), dans le cadre de la généralisation de cette expérience sur l'ensemble des établissements universitaires à travers le territoire national. Baddari a, à cette occasion, indiqué que l'inauguration de la première maison de l'IA intervenait en concrétisation du principe consacrant l'année 2023 celle de l'IA, afin de généraliser cette démarche à l'ensemble des établissements universitaires.

Le premier responsable du secteur a souligné que la maison de l'IA contribuerait à renforcer le rôle de l'Algérie en la matière, soulignant l'impératif de faire participer les étudiants et les innovateurs à cette démarche. M. Yacine El Mahdi Oualid a, de son côté, mis l'accent sur l'importance d'encadrer les diplômés en matière d'IA et de leur permettre de concrétiser leurs

projets, profitant ainsi à l'économie nationale.

Il a, par la même, réitéré la disposition de son ministère à accompagner et à encourager les porteurs de startups, en les encadrant à travers des incubateurs, mais aussi en leur accordant des avantages fiscaux à même de leur permettre d'accéder au marché. Pour sa part, le recteur de l'Université Alger 1, Mokhtari Fares s'est félicité du lancement de la première maison de l'IA, qui connaît la participation de 13 universités et l'exposition de 40 projets.

M. Seghilani

RÉFORME DES FINANCES PUBLIQUES

La seconde étape abordée

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a présenté, jeudi devant la commission des finances et du budget de l'APN, en présence du président de l'Assemblée, Brahim Boughali, le projet de loi relatif aux règles de la comptabilité générale et de la gestion financière, annonçant à cette occasion « la mise en œuvre de la seconde étape de la réforme des finances publiques et qui a trait à la réforme du champ des dépenses publiques sur la base d'une logique qui repose sur les résultats et la performance ».

Pour le ministre des Finances l'objectif de la mise en œuvre de la seconde étape de la réforme en question, consiste en « la mutation graduelle d'une comptabilité des recettes et des dépenses à une comptabilité qui a trait aux biens, ce qui constitue une transition vers une gestion fondée sur les objectifs, la performance et l'efficacité ». Face aux députés, Kassali a mis en avant le rôle essentiel de « la modernisation de la comptabilité générale », estimant qu'il est désormais essentiel de « passer progressivement de la comptabilité des recettes et des dépenses vers la comptabilité des biens ». Pour le premier trésorier du pays, ces réformes constituent « le

pilier principal à même d'uniformiser l'opération de gestion des finances publiques selon les normes internationales et qui exigent une information budgétaire, comptable et financière globale et fiable ». Concernant le nouvel organigramme comptable relevant de la nouvelle loi de finance, Kassali a fait part de l'importance « d'adopter un référentiel de comptabilité inspiré des normes comptables internationales du secteur public et adapté au contexte algérien ». De son côté, Boughali a souligné que « la nouvelle approche inscrite dans le cadre de la Loi de finances 2023, qui est basée sur le budget des objectifs et programmes, constituait le meilleur moyen pour une évaluation budgétaire, car permettant de cerner les points forts et faibles ». Le président

de l'Assemblée a en outre mis l'accent sur « la nécessité de conjuguer les efforts pour permettre à l'Algérie de reprendre sa place », estimant que leur présence pour débattre de ces dossiers n'avait pour objectif que « de soutenir le projet du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, un programme réaliste qui permettra à l'Algérie d'occuper la place qui lui revient à tous les niveaux ». Des déclarations qui dénotent d'un véritable courant de réformes de la gestion des finances publiques, afin de mener à bien les réformes de la comptabilité publique en Algérie, en vue d'une harmonisation des normes du secteur. Une thématique qui relève d'une préoccupation grandissante du gouvernement d'améliorer l'efficacité de la gestion publique, à

savoir l'ensemble des opérations financières, budgétaires, patrimoniales, et de trésorerie de l'Etat, ainsi que sa situation patrimoniale, ce qu'il possède et ce qu'il doit. En somme, un reflet du service public, de la relation entre la politique et l'administration, et sur le service du citoyen. Par ailleurs, il est utile de rappeler que Kassali avait présenté la semaine écoulée lors de son dernier passage devant la commission des finances et du budget de l'APN, le projet de loi sur la monnaie et le crédit. Un texte de loi qui s'inscrit dans le cadre des réformes initiées par les pouvoirs publics et de la restructuration du système monétaire et financier en Algérie, afin de mieux répondre aux exigences de la réforme économique escomptée.

Hamid Si Ahmed

PIRATAGE DU SITE DE LA SNTF

Le Parquet d'Alger ouvre une enquête

Dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité qui touché dernièrement, la société publique des transports ferroviaires (SNTF) et qui en a fait les frais, suite à la violation, jeudi, de son site internet, « le Parquet de la République près le Pôle pénal national de lutte contre la cybercriminalité a ordonné jeudi l'ouverture d'une enquête préliminaire

suite au piratage du site de l'Entreprise nationale des transports ferroviaires (SNTF) » indique le communiqué, jeudi. Le document a informé, en outre, qu'en application des dispositions de l'article 11 alinéa 3 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le pôle pénal national de lutte contre la cybercriminalité tenait à informer l'opinion publique qu'à la

suite du piratage ce jeudi 9 février 2023 du site de l'Entreprise nationale des transports ferroviaires (SNTF), que le Parquet général a ordonné aux services de la police judiciaire spécialisée dans la lutte contre la cybercriminalité l'ouverture d'une enquête préliminaire sur cette affaire et ses auteurs ».

H. S. A.

RÉUNION DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE MIXTE

L'axe Alger-Budapest en plein essor

Les relations algéro-hongroises connaissent aujourd'hui un véritable essor, un rayonnement qui s'est amplifié ce week-end, à l'issue de la visite de travail entreprise par une délégation algérienne, menée par le ministre de l'Agriculture, Mohamed Abdelhafid Henni. Un voyage d'affaires qui entre dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale.

Cette troisième session de la commission économique mixte algéro-hongroise, qui a été co-présidée par Henni et son homologue hongrois, István Nagy, a eu pour objectif "d'identifier les opportunités d'affaires existantes dans les deux pays et de mettre en relief l'attractivité de leur potentiel". Accompagné par une délégation multisectorielle, Henni a présenté plusieurs dossiers de coopération et de partenariat entre l'Algérie et la Hongrie, et les perspectives de leur promotion dans divers domaines et secteurs de développement. Durant cette visite, le ministre algérien a eu des entretiens avec plusieurs ministres hongrois et des membres du Conseil d'affaires algéro-hongrois. Des entrevues où les deux parties se sont accordées sur une série d'actions à entreprendre pour "promouvoir le partenariat bilatéral dans le domaine de l'agriculture et dans d'autres domaines". À noter qu'Alger et Budapest se sont toujours félicités des bonnes relations traditionnelles qu'entretiennent les deux pays. Un nombre grandissant d'acteurs économiques cherchent en effet le partenariat des deux côtés. Rappelons dans ce contexte que la Hongrie a toujours reconnu le rôle central de l'Algérie dans le Maghreb, qualifiant l'Algérie d'acteur clé pour la stabilité et la prospérité régionale.

« UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT »

Durant la rencontre qui a mis l'accent sur l'importance des échanges entre les deux pays en vue de trouver de nouvelles opportunités d'investissement, le ministre



hongrois a attiré l'attention sur le fait qu'« il existe actuellement une base de coopération stratégique entre la Hongrie et l'Algérie ». István Nagy a souligné dans son allocution « qu'en raison du climat du pays africain, notre pays a également besoin de l'expérience acquise dans l'agriculture. Dans les domaines de la recherche, de l'éducation et de l'élevage, il est important d'approfondir la coopération, qui est également extrêmement importante du point de vue de la sécurité alimentaire. Nous devons établir autant de coopération que possible, dans laquelle des spécialistes et des instituts de recherche hongrois et algériens peuvent travailler ensemble. Le meilleur investissement est d'échanger des étudiants de l'enseignement supérieur entre eux, car à long terme, l'économie des deux pays peut mieux se développer de cette manière, mais en termes de méthodologies technologiques, de recherche et génétiques, le partenariat est également important ». Le ministre hongrois a expliqué que son pays souhaitait « inclure des projets concrets lors de la prochaine réunion de la commission économique mixte hongro-algérienne », et que grâce à ces projets « la Hongrie pourra également avancer dans la pratique en termes de coopération entre les deux pays ». En ce qui concerne les défis de la santé animale, István Nagy a égale-

ment évoqué le fait que « la grippe aviaire cause de graves problèmes aux agriculteurs nationaux », ce qui signifie également des difficultés en Algérie. La Hongrie est également favorable aux expériences et aux propositions de solutions de l'Algérie », a-t-il ajouté. Le ministre a souligné qu'il existe d'autres opportunités dans le domaine de la culture du tournesol. « Il est dans l'intérêt économique fondamental de la Hongrie d'avoir accès au savoir et à l'expérience algérienne en matière d'élevage ». En outre, la Hongrie « est prête à partager ses pratiques de gestion forestière », a-t-il ajouté. Et de conclure qu'« actuellement, le plus grand programme national de reboisement de l'histoire de notre pays se déroule, nous sommes également prêts à présenter les innovations théoriques et technologiques à nos partenaires ». Il est nécessaire de rappeler que tous ces dossiers de coopération ont été précédemment évoqués lors de l'audience accordée par le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, à l'ambassadeur de Hongrie en Algérie, Gyorgy Pantos. En octobre 2022, le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, avait effectué une visite de travail en Hongrie où il a été reçu par son homologue, Laszlo Kovar.

Hamid Si Ahmed

INVESTISSEMENTS DANS LES CRÉNEAUX CRÉATEURS DE RICHESSE

Les banques appelées à redoubler d'efforts pour financer les projets

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a exhorté, les banques de la place à fournir plus d'effort pour financer de nouveaux projets créateurs de valeur et de trouver les meilleurs mécanismes pour développer l'inclusion financière dans toutes ses dimensions, ainsi que la mise en application de la réglementation de change, notamment celle relative à l'accompagnement des exportateurs hors hydrocarbures, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Banque centrale.

Ces orientations ont été assignées lors d'une réunion, tenue par Taleb avec les directeurs généraux des banques de la place, « dans le but de se concerter et échanger sur la situation du système bancaire

algérien, ainsi que sur ses perspectives d'évolution ». Cette réunion, la première de l'année 2023, a été l'occasion pour exposer les principaux indicateurs monétaires pour l'année 2022, les évolutions en termes de liquidité bancaire et des conditions de financement monétaire, ainsi que la mise en application de la réglementation de change, notamment celle relative à l'accompagnement des exportateurs hors hydrocarbures.

Elle a également permis de débattre des préoccupations de la place bancaire et s'inscrit dans une démarche de communication et de concertation autour des thématiques bancaires de l'heure. Le gouverneur de la Banque d'Algérie a souligné, que « s'agissant des opérations de commerce exté-

rieur, les banques sont plus que jamais interpellées à l'effet de promouvoir les exportations hors hydrocarbures en assurant, par un personnel formé, la vulgarisation et la diffusion de la réglementation de change auprès de leurs clients ».

À cet effet, le gouverneur a exhorté les banques à fournir plus d'effort à même de financer de nouveaux projets créateurs de valeur et de trouver les meilleurs mécanismes pour développer l'inclusion financière dans toutes ses dimensions, dans l'objectif d'augmenter la collecte des ressources et le financement de l'économie nationale, notamment en direction des PME ». Il a également appuyé « l'importance de la mise à disposition des moyens de paiements

digitaux, sans pour autant négliger l'ensemble des moyens scripturaux adaptés aux besoins de la clientèle », rappelant que « l'Algérie disposait d'atouts indéniables pour assurer un essor économique à la hauteur des objectifs tracés ». Par ailleurs, Taleb a précisé que « le système bancaire, qui a montré une grande résilience face à la crise économique mondiale et à l'impact de la crise sanitaire en 2020 et 2021, a vu sa solvabilité et sa liquidité se renforcer en 2022 ». Insistant sur le fait que « les indicateurs macro financiers soient favorables, la croissance des crédits pour le financement de l'économie n'a pas été en phase au vu du potentiel et des besoins de l'économie ».

M. Seghilani

TENUE À VIENNE DES CONSULTATIONS POLITIQUES

Cap sur la promotion des IDE autrichiens en Algérie

Lors des consultations politiques algéro-autrichiennes tenues à Vienne, sous la coprésidence du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani et du secrétaire général du ministère autrichien de l'Europe et des Affaires internationales, Peter Launsky-Tiffenthal, il a été convenu de « promouvoir la coopération dans les différents domaines d'activité, en particulier ceux des transports, de l'agriculture et de la formation professionnelle, ainsi que les investissements directs autrichiens en Algérie, afin de hisser au niveau des relations politiques excellentes ».

Au cours des mêmes consultations, il a été abordé les questions internationales, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Les deux parties, qui ont procédé à un échange de vues sur les derniers développements des crises, en particulier celles inhérentes à leur voisinage immédiat (Ukraine, Sahara occidental, Mali, Libye, Sahel, Moyen-Orient), « ont mis en exergue la nécessité de privilégier le règlement pacifique des différends et du respect du droit international du multilatéralisme, tout comme ils ont abordé les enjeux liés à la lutte contre le terrorisme, au désarmement et à la question migratoire ». D'après la même source, Belani s'est également entretenu avec le président du groupe d'amitié parlementaire Afrique du Nord au Conseil national autrichien, Nico Marchetti. Au cours de cette rencontre, qui a permis aux deux responsables de rappeler le caractère complémentaire de la diplomatie parlementaire, Amar Belani a informé son interlocuteur de l'installation prochaine du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Autriche, au titre de l'actuelle législature 2021-2026, ajoute le texte. Pour sa part, Marchetti a exprimé la volonté du groupe d'amitié qu'il préside de « renforcer les liens et les échanges de visites entre les Institutions parlementaires des deux pays, tout comme il a souligné la nécessité de promouvoir les espaces de dialogue pour œuvrer au règlement pacifique des conflits », selon la même source.

Sarah O.

GROUPE PARLEMENTAIRE D'AMITIÉ ALGÉRIE-PALESTINE

Rencontre avec des députés italiens à Rome

Le président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Palestine le député Hamza Hamlaoui a rencontré, jeudi à Rome (Italie), plusieurs députés du Parti démocrate et du Parti démocratique de droite à leur tête Stefano Vaccari, président de la commission de l'agriculture et président de la commission des habitants sahraouis au parlement italien, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale. Hamlaoui a renouvelé, lors de sa rencontre avec ses homologues italiens tenue au siège du parlement italien à Rome, son appel à "protéger le peuple palestinien de la persécution de l'occupation sioniste et ses violations continues des lieux sacrés des musulmans et sa politique de colonisation", a précisé la même source. Il a également exhorté à unifier les efforts en vue de garantir le droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale ainsi qu'à œuvrer "ensemble à rétablir la justice et à traduire en justice les responsables sionistes pour leurs crimes", conclut le communiqué.

R. N.

**S
T
R
E
O
P
S**

ALORS QUE LA VENUE DE YACINE ADLI EST RELÉGUÉE AU CALENDES GRECQUES

Bennacer donne des soucis à Belmadi

Le prochain stage des Verts, le premier pour le compte de l'année 2023, approche à grands pas. Il aura lieu en mars et sera consacré pour la préparation à la double confrontation contre le Niger dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2024 qui aura pour théâtre la Côte d'Ivoire.

Evidemment, le coach national, Djamel Belmadi, qui reste sur une défaite avec les Fennecs lors du dernier match de l'année 2022 contre la Suède, table sur un groupe bien apte à enclencher un nouveau départ qui fera oublier au peuple une précédente année tout simplement cauchemardesque. Un nouveau départ auquel devraient prendre part aussi quelques nouveaux joueurs, à l'image de Housseem Aouar et Rayane Ait Nouri. Toutefois, le coach national commence à se faire des soucis au sujet du poumon de

l'équipe nationale au milieu de terrain, en l'occurrence, Ismaïl Bennacer. En effet, ce dernier ne s'est toujours pas remis de sa blessure, et personne ne connaît la période de son indisponibilité.

D'ailleurs, l'entraîneur du Milan AC, club où évolue Bennacer, a annoncé le forfait du joueur en vue du match de championnat d'Italie contre Turin. Toutefois, le même coach garde toujours espoir de voir son milieu de terrain algérien pourrir bien faire son retour à la compétition dès le prochain match des siens dans le cadre de la Ligue des champions européenne.

A souligner, au sujet de Bennacer toujours, que ce dernier a raté plusieurs matchs lors de la précédente période

à cause de sa blessure, un état de fait qui inquiète naturellement le coach national, Djamel Belmadi, à l'approche des prochains challenges des Verts.

Pour sa part, l'autre joueur algérien du Milan AC, pressenti pour rejoindre les Fennecs dans un avenir proche, en l'occurrence Yacine Adli, voit sa situation se compliquer davantage au sein du club milanais.

Il faut dire qu'en dépit des derniers mauvais résultats du champion d'Italie sortant, le milieu de terrain algérien n'a pas réussi à s'offrir une chance pour montrer ce dont il est capable.

Et si l'on se réfère à la presse italienne, l'entraîneur du Milan AC, n'a pas été convain-

cu par le potentiel du joueur de 23 ans qui ne comptabilise que 115 minutes dans les matchs officiels de son équipe qu'il a rejoint l'été dernier après l'expiration de son contrat de prêt à Bordeaux.

D'ailleurs, Adli n'est pas concerné par la compétition européenne après avoir été recalé par son entraîneur qui ne l'a pas retenu dans la liste des joueurs qualifiés pour participer aux prochains tour de la Ligue des champions. Une situation qui oblige l'entraîneur national, Djamel Belmadi, à reporter toute éventuelle convocation de ce joueur en raison de son manque de compétition.

Hakim S.

SON ENTRAÎNEUR À NICE N'A PAS FIXÉ LA DATE DE SON RETOUR

Atal, course contre la montre pour jouer face au Niger

Poursuivi par la guigne des blessures depuis au moins quatre années, le latéral droit de la sélection nationale et de l'OGC Nice, Youcef Atal, pourrait reprendre la compétition avant la double confrontation de mars prochain entre la sélection algérienne et son homologue du Niger dans le cadre de la 3e et 4e journée des éliminatoires de la CAN-2024 en Côte d'Ivoire.

En tout cas, l'entraîneur de l'OGC Nice, Didier Digard, vient d'annoncer une bonne nouvelle au sélectionneur national, Djamel Belmadi, au sujet du joueur.

En effet, le coach de la formation de la Côte d'Azur a affirmé avoir accordé quelques jours de repos supplémentaire à Atal pour lui permettre de récupérer de sa blessure.

A ce propos, le même coach a déclaré en conférence de presse : « Certes, on n'est pas encore fixé sur la date du retour du joueur à la compétition, mais on n'écarte pas de le voir rejouer dans deux semaines ou un peu plus.

Ce sera donc une bonne chose pour le joueur qui aura suffisamment de temps



pour gagner en temps de jeu et s'offrir aussi le droit de figurer dans la liste de Belmadi en prévision de la reprise des qualifications de la CAN.

Et comme il s'agit d'un élément important dans l'échiquier du sélectionneur national, on devine que ce dernier suit avec une énorme attention l'état de santé de l'ancien joueur du PAC, surtout que depuis la CAN-2019 aucun latéral droit n'a réussi à faire oublier Atal.

En effet, après avoir testé plusieurs joueurs dans ce poste, dont les derniers en date sont Benayada et Zedadka, il semble que Belmadi n'a toujours pas trouvé un remplaçant valable à Atal.

Pour certains, les copies rendues par le défenseur du CR Belouizdad, Mokhtar Belkhit, lors du CHAN, lui auraient permis de marquer des points et se présenter comme un potentiel candidat à intégrer les rangs de la sélection nationale et donner ainsi une solution de rechange intéressante à Belmadi sur le flanc droit de l'arrière garde du "Club Algérie".

H. S.



LE MC ORAN ÉVITE LA "SAIGNÉE"

Coach Belatoui soulagé

Le MC Oran est parvenu à conserver tout son effectif à l'issue du mercato hivernal, clôturé dimanche dernier, et ce, malgré la zone de turbulences que traverse ce club de Ligue 1 de football, ce qui a soulagé au plus haut point son staff technique.



PH. F. DR

Non payés depuis le début de cet exercice, plusieurs joueurs du MCO avaient projeté de changer d'air lors du mercato hivernal, surtout que certains d'entre eux étaient très sollicités par des clubs de l'élite. Mais à l'arrivée, ils ont consenti de poursuivre l'aventure sous les couleurs des Hamraoua, alors qu'ils avaient toutes les chances de bénéficier automatiquement de leurs bons de

sortie s'ils l'avaient réclamé auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). Cela a enchanté l'entraîneur Omar Belatoui et les membres de son staff technique, qui reprennent ainsi les mêmes joueurs pour attaquer la phase retour du championnat qu'ils débiteront dimanche par la réception du RC Arbaâ. "C'est un souci de moins pour nous, surtout quand on sait que le club est interdit de recrutement, et au vu aussi de la situation difficile qu'il traverse, aussi bien sur le plan financier qu'administratif", se réjouit le coach du MCO. En fait, ce n'est qu'en milieu de cette semaine que les Mouloudéens ont repris les entraînements après cinq semaines

d'arrêt pour réclamer la régularisation de leur situation financière. Il aura fallu l'intervention du wali d'Oran, Saïd Sayoud, pour que les protégés de Belatoui consentent à retourner sur le terrain en vue de la deuxième manche du championnat. Dans le même temps, il a été procédé à l'installation d'un comité provisoire pour gérer les affaires du Club, à sa tête le vice-président du Club sportif amateur (CSA), Bachir Sbaa, et ce, après la démission du président du conseil d'administration de la Société sportive par actions (SSPA) Youcef Djebbari. À propos justement de cette SSPA, tout indique qu'elle va être tout simplement dissoute, car étant

"dans une situation de faillite", comme souligné par le wali dans une récente déclaration à la presse en marge de la visite qu'il a rendue aux joueurs du MCO. Les Rouge et Blanc, qui ont terminé la phase aller à la huitième place avec 22 points, renouent avec la compétition officielle dimanche en accueillant le RCA dans une rencontre très appréhendée par le coach Belatoui. "Comme tout le monde le sait, l'équipe ne s'est pas entraînée pendant cinq semaines. Certes, les joueurs n'étaient pas restés inactifs en suivant un programme de préparation individuel, mais cela risque de ne pas suffire", a prévenu l'ancien défenseur international.

COUPE D'ALGÉRIE

Changement de date de deux matchs des 16^{es} de finale

La Commission de la Coupe d'Algérie de la Fédération algérienne de football (FAF) a procédé au changement de date de deux matchs, comptant pour la mise à jour des 16es de finales, à indiqué, mercredi, l'instance fédérale sur son site officiel. Il s'agit du match Skaf Khemis-JS Kabylie, initialement programmé au stade Abdelkader Khellal à Ain Defla, pour le mardi 14 février, mais qui aura lieu finalement, le mardi 21 février à 14h00. L'autre seconde rencontre décalée, Paradou AC-CS Constantine, se déroulera jeudi 16 février (14h30), au stade Omar Benrabah à Dar El Beïda, au lieu du vendredi 17 février.

Le programme complet:
Matchs retardés des 32es de finale:

Mardi 14 février :
 Alger (20 août 55): CR Belouizdad - MC El Eulma (14h00)
 Magra (stade principal): NC Magra - MC Alger (14h00)

Mercredi 15 février :
 Frères Nouali (Maghnia) : IRB Maghnia - USM Alger (14h00)

Matchs retardés des 16es de finale:

Mardi 14 février :
 Opow (Rouibah Hocine-Jijel) : JS Djijel - USM Annaba (14h00)
 8 mai 45 (Sétif) : ES Sétif - JS Saoura (16h30 au lieu de 14h00)

Jeudi 16 février:
 Khellal (Ain Defla) : Skaf Khemis - JS Kabylie (14h30)

Mardi 21 février :
 Dar El Beïda (O.Benrabah): Paradou AC - CS Constantine (14h30)

LIGUE 1

Annulation des avertissements

Les avertissements dont le nombre est inférieur ou égal à trois (03), infligés à un joueur avant la date du 1er match de la phase retour du championnat de Ligue 1 Mobilis sont annulés, a annoncé jeudi

la Ligue de football professionnel (LFP). "La commission de discipline de la Ligue de football professionnel informe l'ensemble des clubs du championnat professionnel que les avertissements dont le nombre

est inférieur ou égal à trois (03), infligés à un joueur avant la date du 1er match de la phase retour sont annulés", indique la LFP dans un communiqué publié sur son site officiel. La sanction pour un match

ferme relative à quatre (04) avertissements infligés à un joueur reste maintenue, et elle est reportée à la phase retour conformément à l'article 34 du code disciplinaire de la FAF, précise la même source.

ANDERLECHT

Slimani dans la liste pour disputer l'Europa League Conférence

Le club d'Anderlecht a enregistré son nouvel attaquant, l'Algérien Islam Slimani, pour participer aux compétitions européennes, a indiqué le club belge. Cette inscription, permettra donc au buteur historique de la sélection algérienne de prendre part avec le club belge aux 1/8e de finale de l'Europa-Ligue-Confé-

rence, en affrontant jeudi 16 février, les Bulgares de PVK Ludogorets. Slimani s'est engagé jusqu'à la fin de la saison avec le club belge d'Anderlecht, après six mois seulement à Brest.

L'attaquant algérien a défendu les couleurs de plusieurs clubs européens, dont le Sporting de Lisbonne (Portugal), Leicester City

(Angleterre), Monaco (France), Fenerbace (Turquie) et Lyon.

Il est l'actuel meilleur buteur de la sélection algérienne avec 41 buts en 91 matchs. Il a pris part au Mondial-2014 au Brésil, et à 4 éditions de Coupes d'Afrique des nations (CAN) avec à la clef le titre de l'édition-2019 en Egypte.

LIGUE 2

La JSM Tiaret revoit à la hausse ses ambitions

La JSM Tiaret a revu à la hausse ses ambitions après sa série de quatre victoires de rang qui l'ont hissée aux commandes de la Ligue deux de football (Gr. Centre-Ouest) en compagnie de l'ES Ben Aknoun. Selon la direction de cette formation de l'Ouest du pays, "tous les ingrédients sont désormais réunis pour que la JSMT retrouve l'élite qu'elle a quittée à l'issue de l'exercice 1998-1999". Et même si "Ezzerga" a réalisé un début de saison mi-figure, mi-raisin, elle a réussi, néanmoins, à

revenir en force dans les dernières journées de la phase aller, comme l'attestent ses quatre succès de rang, dont le dernier en date, vendredi passé à domicile contre le RC Relizane (1-0), pour le compte de la première journée de la phase retour. Il s'agissait aussi du sixième match sans défaite de la JSMT qui a obtenu 16 points sur 18 possibles au cours des six précédentes journées du championnat, ce qui traduit parfaitement la belle forme affichée par ses joueurs sous la conduite de l'entraî-

neur Abderrahmane Osmane. La formation des Hauts plateaux de l'Ouest, qui se rendra samedi à Médéa pour donner la réplique à l'Olympique local pour le compte de la 17e journée, vise la passe de cinq, insiste-t-on du côté de la direction du club. Ce sera aussi l'occasion pour les deux nouvelles recrues de l'équipe, Gariche Riyad et Benkeira Nadjji, engagés récemment à l'occasion du mercato hivernal, de faire leur baptême de feu avec leur nouvelle formation. La JSMT, qui compte 34 points,

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS

L'AGO 2022 fixée au 24 février

La Fédération algérienne de tennis (FAT) tiendra son Assemblée générale ordinaire (AGO) de l'exercice 2022, le vendredi 24 février 2023 (10h00), à la salle des conférences du musée olympique, a appris l'APS jeudi auprès de l'instance fédérale. Cette AGO sera consacrée à la lecture et l'adoption du bilan financier de l'exercice 2022 et la présentation du plan d'action 2023 et les prévisions budgétaires y-afférentes. Selon la même source, ce rendez-vous sera précédé par les travaux de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEX) pour "la mise en conformité des statuts".

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE CYCLISME

Deux nouvelles médailles d'or pour l'Algérie

Les cyclistes algériens Nesrine Houili (U23) et Djawad Nehari (juniors) ont été sacrés champions d'Afrique du contre-la-montre individuel, jeudi lors de la deuxième journée des Championnats d'Afrique de cyclisme sur route qui se déroulent dans la capitale ghanéenne Accra.

Ces deux breloques en or s'ajoutent à celle obtenue, plus tôt ce jeudi, par Siham Bousbaâ au contre-la-montre individuel (juniors filles). Outre ces trois titres africains, la sélection algérienne a également remporté deux autres médailles par l'intermédiaire de Malak Mechab (argent, juniors filles) et Nasr-Allah Essemiani (bronze, juniors garçons). Mercredi, les sélections algériennes Juniors (messieurs/dames) et Elite (messieurs) ont décroché trois médailles d'or au contre-la-montre par équipes.

La sélection juniors messieurs était composée de Bachir Chennafi, Nasr-Allah Essemiani, Ryad Bekhti et Djawad Nehari, alors que celle des dames comportait Malak Mechab, Siham Bousbaâ, Housna Bellili et Souleif Sillini.

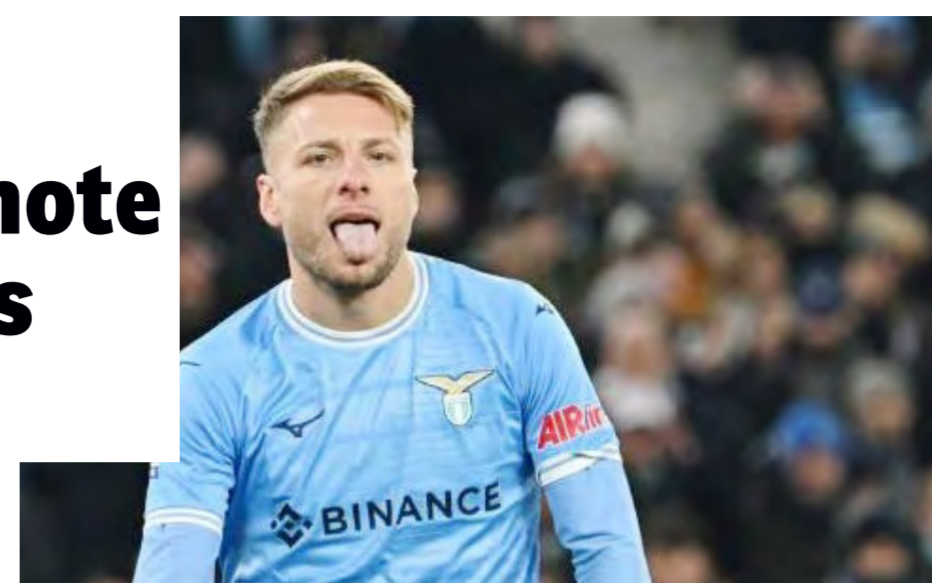
La troisième médaille d'or a été glanée par la sélection nationale Elite messieurs, composée de Nassim Saïdi, Azzedine Lagab, Hamza Amari et Hamza Mansouri.

Outre l'Algérie et le Ghana (Pays hôte) dix-sept nations prennent part à ces Championnats d'Afrique 2023 de cyclisme sur route, qui se déroulent du 8 au 13 février dans la capitale Accra. Parmi ces pays, le Bénin, l'Angola, Botswana, Burkina Faso, Burundi, l'Égypte, la Côte d'Ivoire, l'Erythrée, l'Éthiopie, le Nigeria, le Rwanda, et l'Ouganda.

SERIE A

2/20, la piteuse note des buteurs italiens

Mattia Zaccagni, Ciro Immobile et... c'est tout. Deux Italiens seulement figurent dans le Top 20 du classement des buteurs de la Serie A à la mi-saison, pas de quoi rassurer le sélectionneur azzurro Roberto Mancini, en panne d'avant-centre.



KEAN PLAFONNE

La Serie A est le seul championnat, parmi les cinq principaux d'Europe, où les buteurs nationaux sont aussi discrets. Ils sont une dizaine dans le Top 20 en Angleterre, en France et en Espagne, une demi-douzaine en Allemagne. Si un autre Italien, Vincenzo Grifo, s'illustre en Bundesliga (9 buts avec Fribourg), le tableau reste sombre pour Roberto Mancini, qui attend depuis plusieurs saisons l'avènement d'un vrai buteur au-delà d'un Immobile pas aussi efficace en sélection qu'en club. Andrea Belotti n'est plus une option: il cire le banc à la Roma et attend toujours un premier but en Serie A cette saison. Moise Kean plafonne à quatre buts avec la Juventus, malgré les compléments répétés de son entraîneur Massimiliano Allegri qui assure que l'attaquant de 22 ans a "beaucoup évolué et est devenu un joueur d'importance". Les autres jeunes évoluant en Italie tardent à éclore. Giacomo Raspadori (22 ans, 1 but) peine à trouver du temps de jeu à Naples dans l'ombre d'Osimhen. Andrea Pinamonti (23 ans, 3 buts avec Sassuolo) ou Lorenzo Colombo (20 ans, 4 avec Lecce) doivent encore s'affirmer.

IDÉE ROUMAINE ?

A l'étranger, les attaquants italiens n'affolent pas davantage les compteurs. Les champions d'Europe Lorenzo Insigne (6 buts en 11 matches) et Federico Bernardeschi (8 en 13 rencontres) ont certes marqué à l'automne pour leurs débuts en MLS avec Toronto. Mais leur exil leur laisse peu de chances de retrouver rapide-

AVEC PLUS D'1,5 MILLIARD DE DOLLARS DE DÉPENSES

Un mercato hivernal record pour les clubs européens

Le mercato hivernal des transferts a battu des records de dépenses, avec 1,57 milliard de dollars (environ 1,46 milliard d'euros) injectés sur le marché au mois de janvier, des montants jamais atteints dans le football selon les chiffres de la Fifa publiés jeudi. Dopé par les investissements des clubs anglais et notamment de Chelsea, particulièrement dépensier ces dernières semaines, le mercato a dépassé ses standards pré-Covid sur la période hivernale, avec des dépenses supérieures de 230 millions de dollars au précédent record, qui datait de janvier 2018. L'instance mondiale de football fait remarquer dans un communiqué que les clubs anglais ont représenté à eux seuls 57,3% du total des

dépenses à l'échelle mondiale au mois de janvier, à hauteur de 898,6 millions de dollars (835 M EUR environ). La Fifa n'a pas présenté de bilan club par club, mais les recrutements mirobolants de Chelsea pour plus de 300 millions d'euros estimés cet hiver (Mykhailo Mudryk, Enzo Fernandez, Benoît Badiashile, Noni Madueke...) ont forcément gonflé les chiffres de l'Angleterre. La France est la deuxième nation la plus dépensière, avec 131,9 millions de dollars (122,5 M EUR) investis. Le nombre de transactions a également battu des records pour une fenêtre hivernale, avec 4387 mouvements internationaux enregistrés dans le football masculin. Des marques historiques ont par ailleurs été atteintes dans le football féminin,

avec 341 transferts et 774.300 dollars dépensés (719.000 euros environ) au mois de janvier, soit une hausse de 58,7% par rapport à janvier 2022, précédent record. L'explosion est encore plus parlante au regard des chiffres du mercato hivernal de 2019, où seulement 54.000 dollars avaient été dépensés pour des joueuses. En quatre saisons, les montants ont donc été multipliés par 14, à quelques mois du Mondial-2023 en Australie et en Nouvelle-Zélande (20 juillet - 20 août). Fin janvier, la Fifa avait publié son rapport global sur les transferts de l'année 2022, observant un rebond post-Covid sur le marché des six milliards d'euros de dépenses, dont deux milliards pour les seuls clubs anglais.

ment la Nazionale. Idem pour Mario Balotelli (5 buts avec le FC Sion en Suisse), malgré l'affection que lui porte Mancini. Gianluca Scamacca, 24 ans, ou Wilfried Gnonto, 19 ans, représentent davantage l'avenir de la Nazionale. Mais eux aussi doivent encore faire leurs preuves dans l'exigeante Premier League: le premier a marqué trois fois avec West Ham; le second vient d'ouvrir son compte avec Leeds contre West Ham début janvier puis contre Manchester United mercredi soir. "Les jeunes doivent d'abord jouer, en Italie ou à l'étranger", a reconnu en janvier Roberto Mancini, en écho aux critiques sur le manque de place laissée aux jeunes Italiens en Serie A, réapparues après le nouvel échec de la Squadra dans la campagne de qualification pour le Mondial-2022 au Qatar. "Dans le passé, on a parfois manqué de défenseurs ou de milieux... On essaie de trouver", a promis le sélectionneur. L'Ultimo Uomo, un magazine en ligne, lui a soufflé une idée: convoquer Andrea Compagno, un attaquant italien parti faire carrière en Roumanie en 2020 faute de réussir à percer au haut niveau en Italie. Désormais au Steaua Bucarest, l'athlétique avant-centre de 26 ans est le deuxième meilleur buteur de son championnat avec 14 buts. Ce qui en fait l'Italien le plus prolifique cette saison.

FC BARCELONE

Ansu Fati vers un départ en Premier League

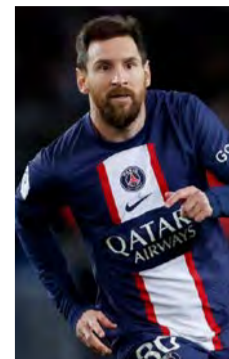
Le jeune attaquant espagnol du FC Barcelone, Ansu Fati, qui vit des moments difficiles au club, pourrait rejoindre l'été prochain le Championnat d'Angleterre, selon la presse espagnole, citant des négociations entre son agent et des clubs de la Premier League. Selon la journaliste espagnole Helena Condis "Manchester United et Arsenal discutent avec l'agent de l'attaquant pour un éventuel transfert".

"Les deux clubs anglais auraient déjà contacté son agent Jorge Mendes (ex-agent de Cristiano Ronaldo) pour se renseigner à propos d'un possible transfert du joueur de 20 ans. Pour le moment, le Barça ne serait pas vendeur alors que Fati s'inquiète de son rôle dans l'équipe blaugrana" a-t-elle ajouté. Ansu Fati vit des moments difficiles au Barça. Souvent freiné par les blessures et remplaçant aux yeux de Xavi, l'attaquant espagnol s'interrogerait sur sa situation et n'exclurait pas un départ l'été prochain de la Catalogne. L'Espagnol a plus de mal à exister cette saison, s'il a pris part aux 20 matchs du Barça en Liga, le numéro 10 se contente le plus souvent d'entrées en jeu et compte 3 buts et 3 passes décisives. Il aimerait plus d'importance dans l'équipe de Xavi qui lui préfère Dembélé, Raphinha et notamment Lewandowski. La suite de la saison pourrait définir son avenir. Si sa situation ne s'améliore pas, Ansu Fati pourrait quitter son fief barcelonais dès cet été.

PARIS SG

Blessé, Messi forfait face à Monaco samedi

L'attaquant vedette du Paris SG Lionel Messi, blessé, a déclaré forfait pour le match en déplacement face à l'AS Monaco samedi (17h00), dans le cadre de la 23e journée de la Ligue 1 française de foot-



ball, a annoncé vendredi le club. "Leo Messi restera en soins pendant 48h. Son retour à l'entraînement est prévu lundi", a précisé le PSG dans un communiqué. Le champion du monde a été touché aux ischio-jambiers lors du 1/8e de finale de la Coupe de France, perdue mercredi soir sur le terrain de l'Olympique Marseille (2-1). Sauf imprévu, Messi (35 ans) devrait faire son retour à l'entraînement, soit à la veille du choc face aux Allemands du Bayern Munich mardi à Paris (21h00), comptant pour les 1/8es de finale de la Ligue des champions. Il s'agit d'un autre coup dur pour la formation parisienne déjà orpheline de Kylian Mbappé, victime d'une lésion à la cuisse gauche, et inquiète pour le latéral droit Achraf Hakimi, également blessé face à l'OM. "Messi incertain contre le Bayern Munich ? Il ne sera pas là contre Monaco, mais reviendra à l'entraînement ce lundi. On peut donc retirer le terme «incertain»", a répondu l'entraîneur parisien Christophe Galtier vendredi en conférence de presse. Cette nouvelle blessure tombe dans une période difficile pour le PSG, qui a perdu trois matchs depuis la reprise post-Coupe du monde, deux en Ligue 1 à Lens (3-1) et Rennes (1-0), et en 1/8 de finale de Coupe de France au Vélodrome. Avant son grand rendez-vous de Ligue des champions, son principal objectif, Paris est toujours privé également des défenseurs Presnel Kimpembe (tendon d'Achille) et Nordi Mukiele (ischios) et du milieu de terrain portugais Renato Sanches (ischios). Au terme de la 22e journée, le PSG caracole en tête avec 54 points, devant ses deux poursuivants directs : l'OM, Marseille et le RC Lens, qui compte 46 unités chacun.

CHELSEA

Hansi Flick approché

Nommé sur le banc de Chelsea après le limogeage de Thomas Tuchel, l'entraîneur Graham Potter n'a pas encore convaincu chez les Blues. Son équipe n'a remporté qu'une seule victoire sur les sept derniers matchs toutes compétitions confondues et occupe une décevante 9e place au classement de la Premier League. Après le mercato clinquant réalisé cet hiver par la direction londonienne, l'ancien manager de Brighton va devoir enchaîner les succès rapidement s'il souhaite conserver son poste. Car ses patrons commencent déjà à étudier des pistes de remplacement. Alors que le nom de Mauricio Pochettino a circulé, Bild évoque une approche pour Hansi Flick. Cependant, l'ancien coach du Bayern Munich souhaite rester sélectionneur de l'Allemagne jusqu'à l'Euro 2024 qui se déroulera à domicile pour les Allemands.

MOSTAGANEM. RÉHABILITATION DE TROIS STRUCTURES SANITAIRES

Les travaux «avancent bien»

Les travaux de réhabilitation et de rénovation de trois structures de santé à Mostaganem connaissent des avancées "notables" en matière de réalisation, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

La cellule de communication de la wilaya a indiqué dans un communiqué que le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia, a inspecté, mardi dernier en soirée, les travaux de réhabilitation de ces structures. Il s'agit de la première unité du centre hospitalo-universitaire de Mostaganem (Hôpital Ernesto Che Guevara) et des services des urgences médico-chirurgicales, d'hémodialyse et de néphrologie, relevant du secteur sanitaire de Tijdit. Dans ce contexte, les travaux de réhabilitation du service des urgences médico-chirurgicales sont sur le point d'être achevés, ce qui a permis l'extension de cette structure sanitaire vitale pour contenir 50 lits pour les urgences et la réhabilitation et l'équipement de trois blocs opératoires de chirurgie, a ajouté la même source. Au service de transfusion sanguine et de néphrologie dans le même secteur de santé où il s'est rendu, le wali a donné des instructions pour la réhabilitation de cette structure et de pallier toutes les insuffisances constatées. Il a ordonné le renforcement de cette structure de santé par six nouveaux appareils d'hémodialyse pour une meilleure prise en charge des insuffisants rénaux et alléger la pression sur le personnel médical et paramédical, ont ajouté les services de la wilaya. Lors de cette visite, le chef de l'exécutif de la wilaya a inspecté les travaux de réhabilitation et de rénovation de l'ancien hôpital de Mostaganem (première unité du



centre hospitalo-universitaire), pour lequel une enveloppe financière de 500 millions DA a été allouée. Le wali a donné des instructions aux responsables du secteur et les équipes médicales pour assurer un bon accueil des malades et leur prise

en charge dans les différentes étapes de traitement et d'hospitalisation, exprimant la disponibilité permanente des autorités locales à améliorer les conditions de travail et à relever la qualité des prestations de santé assurées aux citoyens.

SÉTIF. BARRAGE TICHI-HAF

Achèvement du projet d'alimentation en eau potable de 7 communes

Le projet d'alimentation en eau potable de 7 communes situées au nord de Sétif à partir du barrage Tichi-Haf (Béjaia) a pris fin, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. Le projet, dans son segment concernant la wilaya de Sétif est ainsi achevé et prêt techniquement pour entamer l'opération de pompage des eaux potables vers sept (7) communes de Sétif à savoir Ain Legradj, Béni Mouhli, Béni Chabana, Béni Ourtilène, Guenzat, Harbil et Draâ Kebila, selon la même source. L'opération de pompage des eaux sera lancée après le remplissage du barrage Tichi-Haf (Béjaia), a fait savoir la

même source, précisant que l'opération permettra l'approvisionnement en eau potable de 77.954 âmes relevant de ces communes avec un volume estimé à 28.000 m3 par jour. Selon les services de la wilaya, il a été procédé dans le cadre de ce projet ayant nécessité un investissement public de 28 millions DA, à la réalisation de 9 stations de pompage et 4 réservoirs d'eau d'une capacité de 28.000 m3 en plus d'un système de contrôle à distance, pour répondre aux besoins en eau potable exprimés par les habitants de l'extrême-nord de la wilaya de Sétif. Il a été également procédé au raccordement des stations de pompage des

eaux des communes concernées à un réseau électrique provisoire en attendant l'achèvement des travaux du raccordement final au réseau électrique destiné au projet par les services de distribution de l'électricité et du gaz au courant du mois de juillet prochain dont le taux des travaux se situe actuellement à 45%, a souligné la même source. Le projet figure parmi les importantes opérations dont a bénéficié la région ces dernières années, compte tenu de son impact positif dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens, d'autant que les communes concernées sont caractérisées par un relief difficile.

EL-MEGHAÏER. INDUSTRIE

Projets d'investissement en produits

Divers projets d'investissement dans le conditionnement des produits dattiers seront réalisés au niveau des nouvelles zones d'activités projetées dans la wilaya d'El-Meghaïer, a-t-on appris mercredi des responsables de la Direction locale de l'industrie. Il s'agit des projets de réalisation des chambres de stockage, de froid et de conditionnement des produits dattiers de cette région à vocation agricole et phœnicicole qui jouit de nouvelles exploitations agricoles et de riches palmeraies, a indiqué le directeur du secteur Mustapha Hamdi. D'une capacité globale de 100.000 tonnes, les chambres de stockage seront localisées dans trois zones d'activités retenues dans les communes d'El-Meghaïer, Djamaâ et Sidi-Amrane, susceptibles de satisfaire la demande d'investissement, générer de la richesse, grâce à l'exportation de leurs

produits, et créer de l'emploi dans cette région, importante pourvoyeuse des marchés nationaux et étrangers en dattes de haute qualité, a indiqué le directeur de wilaya de l'industrie. "Inscrits au titre du développement économique et la diversification des revenus nationaux, ces opérations de développement devront ouvrir de larges perspectives à la satisfaction des opérateurs économiques versés dans les segments de conditionnement et d'exportation des produits dattiers", a soutenu M. Hamdi.

Il a fait savoir, à ce titre, que les autorités locales "œuvrent, par souci d'impulser la cadence de développement et l'action d'investissement, à réunir les conditions nécessaires pour l'accompagnement des opérateurs et l'orientation des porteurs de projets susceptibles de générer des emplois".

KHENCHELA. ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Des mesures d'urgence pour pallier le déficit

Plusieurs mesures d'urgence ont été prises à la wilaya de Khenchela pour faire face au déficit enregistré en matière d'alimentation en eau potable AEP, a-t-on appris mercredi du directeur local des ressources en eau. La direction de wilaya des ressources en eau en collaboration avec l'unité de l'Algérienne des eaux et les Assemblées populaires communales APC œuvre à trouver des solutions devant contribuer à résoudre le problème du déficit enregistré en alimentation des habitants en eau potable, a précisé M. Djamel Latrèche qui a présenté au siège de la wilaya un exposé sur le secteur. Dans ce cadre, il a fait part du lancement de certains projets comme la mise à niveau du réseau de distribution d'eau potable à la commune de Khenchela ayant nécessité une enveloppe financière estimée à 3 milliards DA. Les efforts sont en cours actuellement, a ajouté le même responsable, pour réparer les fuites d'eau enregistrées sur les conduites de distribution de l'eau potable à travers les différentes communes de la wilaya, la lutte contre le phénomène du vol de l'eau via les raccordements illicites au réseau de distribution et la régularisation des conflits avec certains citoyens pour permettre le lancement de projets du secteur. Le même responsable a rappelé que les besoins en eau potable des habitants de la wilaya de Khenchela sont estimés à 91.000m3 par jour, alors qu'ils sont alimentés actuellement à raison de 53.000m3 par jour, soit un déficit de 38.000m3 quotidiennement. Les habitants de la wilaya de Khenchela sont alimentés à raison de 20.000m3 d'eau potable constituant la production des eaux superficielles à partir des barrages Taghrist dans la commune de Yabous et Babar dans la wilaya de Khenchela et le barrage Koudiet Medouar de Batna en plus de 33.000m3 d'eau potable représentant la production des eaux souterraines à partir des 107 puits. Le déficit enregistré en matière d'alimentation en eau potable dans la wilaya de Khenchela est causé par la diminution du taux de remplissage des barrages ces derniers temps et la détérioration du réseau de distribution à l'origine de la déperdition de 35% des eaux pompées quotidiennement en plus du vol des eaux à travers les raccordements illicites aux réseaux des eaux potables.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ.

ÉDUCATION

De nouvelles structures pour le secteur

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Bordj Bou-Arredj a été doté de nouvelles structures scolaires réalisées dans plusieurs communes, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. Durant le dernier trimestre de l'année dernière, le secteur de l'éducation avait été renforcé par de nombreux établissements à l'instar de cinq lycées, cinq CEM et cinq groupes scolaires, en plus de la réception de dix cantines scolaires, six salles de sports, 29 classes d'extension, quatre demies-pensions et deux unités de suivi et de dépistage (UDS) dans plusieurs communes de la wilaya, a-t-on détaillé. Des équipements de chauffage ont été installés et d'autres réparés dans 54 écoles primaires, 56 collèges d'enseignement moyen et 36 lycées, a-t-on fait savoir de même source, soulignant que l'opération se poursuivra pour prendre en charge les préoccupations soulevées au travers les structures du secteur. Les services de la wilaya ont insisté sur la nécessité d'accompagner les efforts déployés par la famille de l'éducation nationale, dans divers cycles scolaires dans le but d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves.

RELIZANE. POMME DE TERRE HORS SAISON

Production de près de 87 000 quintaux

La wilaya de Relizane a enregistré une production de 86.900 quintaux de pomme de terre hors saison durant la campagne de récolte, récemment clôturée, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). La cheffe de service de production et d'appui technique à la DSA, Nadia Arbaoui a indiqué que cette quantité récoltée sur une superficie de 318 hectares (ha), a été produite en grande partie dans les zones d'El H'madna, Ouled El Djema, Belacel et Yellel qui se distinguent par leur grand potentiel en production de la pomme de terre. La production de pomme de terre destinée à la consommation est de 70.560 quintaux tandis que celle destinée aux semences est de 16.340 quintaux, selon la même source. Elle a ajouté que le rendement moyen à l'hectare a atteint les 294 quintaux pour ce qui est du produit de consommation alors que le rendement a été de l'ordre de 208 quintaux pour la semence. La production de pomme de terre hors saison a connu une augmentation au niveau de la wilaya de Relizane par rapport à la campagne de récolte de la précédente saison agricole au cours de laquelle une production ne dépassant pas les 70.000 quintaux a été réalisée, a fait observer la même source. Cette hausse, a-t-elle précisé, s'explique par l'extension des superficies dédiées à la culture de ce tubercule de saison et hors saison, l'année écoulée.

TIZI-OUZOU. FONCIER INDUSTRIEL

La viabilisation et les permis de construire pour booster l'investissement

La viabilisation des zones d'activités de Tizi-Ouzou et la facilitation de l'obtention des permis de construire pour les porteurs de projets, permettront de booster l'investissement local, a souligné mercredi, le président de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), Saâdi Mohellebi.

Le président de la commission, a relevé en marge de la visite d'une délégation de parlementaires à Tizi-Ouzou, la nécessité d'entamer la viabilisation des sites destinés à accueillir les porteurs de projets afin de permettre aux investisseurs d'y trouver toutes les commodités qui leur permettront de concrétiser leurs projets. Il a indiqué qu'il partageait la décision du wali de Tizi-Ouzou, Djilali Doumi, annoncée en décembre dernier portant lancement de la viabilisation des zones d'activités ne souffrant pas de contraintes.

Ces travaux toucheront une dizaine de zones, dont celle de Makouda qui a bénéficié d'une enveloppe de 347 millions de DA mobilisée sur le budget de l'Etat, et la zone industrielle de Souamaâ dont la viabilisation sera engagée sur la partie ne souffrant pas d'opposition de riverains. En visite de deux jours dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour s'imprégner de l'état de l'investissement, la délégation de parlementaires de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification a consacré la deuxième journée de sa mission aux zones d'activités et industrielles de la wilaya, notamment celles de Boghni, Draa El Mizan et Larbaa n'Ath Irathen,



pour s'enquérir de la situation du foncier industriel. La commission parlementaire qui sillonne le territoire national par régions (Centre, Est, Ouest et Sud), proposera dans son rapport concernant la situation de l'investissement dans les wilayas du centre, le dégel des travaux de viabilisation (AEP, assainissement, voirie) de la zone industrielle Draa El Mizan/Tizi-Ghe-niff totalisant 24 lots, selon son président.

La commission a été informée que plusieurs investisseurs implantés dans la zone d'activité de Boghni ne disposaient pas de permis de construire. Elle a salué la décision du wali qui a donné des instructions aux services concernés pour régulariser la situation qui concerne 74 opérateurs. Les contraintes relevées lors de cette visite de deux jours seront rapportées dans un rapport qui abordera la situa-

tion de l'investissement dans la région centre du pays avec des propositions de solutions et qui sera remis au président de l'APN qui le soumettra aux pouvoirs publics. Une démarche visant à contribuer à la relance de l'économie nationale, a souligné M. Mohellebi.

La commission a consacré sa première journée de travail aux entités industrielles dont l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM) d'Oued Aissi, qui fait face à des problèmes d'endettement impactant la production.

La wilaya de Tizi-Ouzou compte une zone industrielle en activité de 120,73 ha, Aissat Idir, à Oued Aissi, et 18 zones d'activités totalisant une superficie de 383,432 ha. Le tissu industriel est constitué de 20.855 entreprises couvrant l'ensemble de secteurs d'activités.

OUARGLA. CONSERVATION DES FORÊTS

31 chasseurs formés

Trente et un (31) chasseurs ont été formés à Ouargla en vue d'obtenir leurs permis de chasse et lutter contre le braconnage, a-t-on appris mercredi auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. Les chasseurs ont bénéficié, lors d'une session de formation de trois jours, d'une série de cours théoriques et pratiques, s'articulant notamment autour des techniques de chasse, à savoir l'identification des proies, l'éthique de chasse, la loi relative à la chasse et les périodes de chasse, a affirmé le Conservateur local des forêts, Djamel Gassas. Première du genre dans la wilaya, la session de formation, comprend aussi un cours sur les conditions d'exercice de la chasse les plus appropriées pour lutter contre la chasse illégale et le braconnage, tout en contribuant à la préservation de la richesse animale, surtout les espèces de faune sauvages menacées d'extinction, a-t-il souligné. Le permis d'habilitation à la chasse, selon la loi 04-07, est considéré comme une pièce justificative confirmant l'éligibilité du chasseur à exer-

cer cette activité sur l'ensemble du territoire national pour une durée de dix (10) ans renouvelable, a-t-il fait savoir. Organisé en coordination avec la Fédération de wilaya des chasseurs, ce cycle de formation qu'a abrité l'Institut de formation et d'enseignement professionnels Salah Eddine El-Ayoubi (au

chef-lieu de wilaya), vise à encadrer les adhérents à la fédération et promouvoir leur rôle dans la préservation de la faune sauvage, selon le même responsable. La Conservation locale des forêts prévoit, par ailleurs, l'organisation de sorties de terrain pour identifier les zones des espèces ciblées et les

recenser, prendre des photos et vidéos avec le concours des amateurs de la photographie animalière, en plus d'une opération de lâcher d'animaux sauvages dont des espèces d'oiseaux, au titre des efforts de préservation de la biodiversité et la protection de l'environnement, a-t-on indiqué.

SKIKDA. AGRUMES

Une récolte prévisionnelle de plus de 609 000 quintaux

La wilaya de Skikda prévoit, au terme de la saison agricole 2022-2023, une production de 609.400 quintaux d'agrumes, a indiqué mercredi, la direction des services agricoles de la wilaya (DSA). Selon le chargé de l'information à la DSA, M. Rabah Messikh le rendement pour cette saison se situe entre 180 et 200 quintaux à l'hectare. Compte tenu de la faible pluviométrie enregistrée, ce rendement est "très important", selon M. Messikh. La même source a précisé que la cueillette, entamée au mois de novembre passé, a atteint, jusque-là 50%, soulignant que la culture des agrumes dans la wilaya de Skikda, a connu durant les années passées, une extension remarquable passant de moins de 1.500 hectares (ha) entre 2000 et 2005 à

3.500 ha, actuellement. La hausse des superficies réservées aux agrumes est due au soutien accordé par l'Etat, aux mesures d'accompagnement à l'effet de développer l'arboriculture et les agrumes, aux facilités accordées pour bénéficier de crédits, entre autres. L'organisation des journées de formation et des sessions d'apprentissage, ainsi que des campagnes de vulgarisation au profit des producteurs a également contribué au développement de cette filière en sus de l'attribution de 4.000 plants d'agrumes par le Fonds national de développement rural, a expliqué la même source. M. Messikh a rappelé en outre, que Skikda compte parmi les wilayas productrices d'agrumes avec pas moins de 17 variétés.

JIJEL. COMMUNE DE BOUCIF OULED ASKEUR Projets de développement pour 14 zones d'ombre

Quatorze (14) zones d'ombre de la commune de Boucif Ouled Askeur (55 km sud de Jijel), ont bénéficié de la réalisation de plusieurs projets de développement visant le désenclavement et l'amélioration des conditions de vie de citoyens, a-t-on appris mercredi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de cette collectivité locale. Dans une déclaration à l'APS, Abdennour Letrache a indiqué que la commune de Boucif Ouled Askeur compte 14 zones d'ombre à l'instar de Lekhfaf, Lamrabaâ, Gaâ Zan, Ras Zan, Ouled Khaled et Seraouiya, enregistreraient auparavant d'un manque dans divers domaines liés au goudronnage des routes, le raccordement en électrification rurale et gaz naturel. La programmation de ces opérations intervient suite au recensement de différentes lacunes concernant l'aménagement et le goudronnage des pistes et des routes, où environ 40 km de pistes ont été réalisés, a-t-il affirmé. Il ne reste que près de 20 km de routes qui feront l'objet de goudronnage, durant cette année, inscrits au titre des plans communaux de développement (PCD) et de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a fait savoir le même élu. En ce qui concerne l'alimentation en électrification rurale, a-t-il ajouté, plusieurs programmes ont été mis en œuvre dans les zones de Seraouiya et de Sefsaf, Lemrabaâ, Gaâ Zan, Ras Zan et Souk Thelatha, dont les travaux ont été achevés à 100%. Toutes les zones de cette commune, y compris les zones d'ombre, ont été raccordées au réseau du gaz naturel, dont certaines opérations ont été achevées à 100%, et d'autres sont en cours où les taux de réalisation varient entre 50 et 95%, a-t-il poursuivi, soulignant que la réception de ces projets contribuera au désenclavement, complètement de cette collectivité locale à caractère montagneux.

EL-TARF. EDUCATION

2 milliards DA pour la réalisation de plusieurs établissements scolaires

Une enveloppe financière de 2 milliards DA a été allouée au titre de l'exercice 2023 pour la réalisation de plusieurs établissements scolaires dans les trois paliers scolaires dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de l'Education nationale. Il s'agit de la réalisation de trois (3) groupes scolaires dans les communes de Bèsbès, Ben M'hidi et El Tarf, de la réalisation d'une étude technique et la réalisation de dix (10) collèges d'enseignement moyen (CEM) dans les communes Rmel Souk (Oued El Hout), Ben M'hidi, El Tarf, Chebita Mokhtar, Zerizer, Asfour, Laâyouna, Chatt et Berihane, déclaré à l'APS la chargée de la gestion auprès de la direction locale de l'éducation Farah Bouraoui. Il est également question de la réalisation de trois (3) lycées au chef-lieu de wilaya à Ain Laâssal (localité Boutella AbdAllah) et Bouhdjar et trois (3) nouvelles cantines scolaires, a ajouté Mme Bouraoui.

SÉISME EN TURQUIE ET SYRIE

Plus de 22 300 morts, L'espoir s'amenuise

L'espoir de trouver encore des survivants s'amenuisait vendredi en Turquie et en Syrie, une centaine d'heures après le violent séisme qui a tué plus de 22 300 personnes dans l'une des pires catastrophes survenues dans la région depuis un siècle.

L'aide humanitaire afflue en Turquie - l'Allemagne a notamment annoncé vendredi l'envoi de 90 tonnes de matériel par avion - mais l'accès à la Syrie en guerre, dont le régime est sous le coup de sanctions internationales, est beaucoup plus compliqué. La quasi-totalité de l'aide humanitaire destinée aux zones rebelles est acheminée depuis la Turquie par le point de passage de Bab al-Hawa, le seul actuellement garanti par l'ONU. La diplomatie turque dit s'employer à ouvrir deux autres points de passage "avec les régions sous contrôle du gouvernement" de Damas, "pour des raisons humanitaires". L'ONU avait indiqué mardi que l'acheminement par ce poste-frontière était perturbé en raison des routes endommagées. De son côté, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a annoncé jeudi être "en route pour la Syrie". La présidente du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Mirjana Spoljaric, est arrivée le même jour à Alep, en Syrie.

"LIVRÉS À NOUS-MÊMES"

De part et d'autre de la frontière, des milliers d'habitations sont détruites et les secouristes redoublent d'efforts pour rechercher des rescapés, même si la fenêtre cruciale des 72 premières heures pour retrouver des survivants s'est refermée. La situation, aggravée par un froid glacial, est telle que le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), en lutte armée contre l'armée turque depuis 1984, a décidé vendredi "de ne conduire aucune opération tant que l'Etat turc ne nous attaque pas", selon Cemil Bayik, un responsable cité par l'agence Firat, proche du PKK. "Des milliers de nôtres sont encore sous les décombres. (...) Tout le monde se doit de mobiliser tous ses moyens". Les 130 sauveteurs dépêchés par le Qatar ont pu secourir jeudi un garçon de 12 ans vivant à Nurdagi, ville rurale turque de 40.000 habitants située près de l'épicentre du séisme. Des centaines de secouristes venus de Malaisie, d'Espagne, du Kazakhstan, d'Inde et d'ailleurs sont également à pied d'oeuvre. Les



habitants, forcés de vivre sous des tentes ou dans leurs voitures, observent en larmes les va-et-vient des secouristes recherchant d'éventuels rescapés avec des drones et des caméras thermiques. A Antakya, une ville plus au sud anéantie par le séisme, une trentaine de mineurs ont parcouru un millier de kilomètres pour prêter main-forte, munis de pioches, pelles, masses, scies à métaux et barres à mine. Une pelleteuse aide à déblayer quand un chef d'équipe de cette mine de Zonguldak, près de la mer Noire, fait signe d'arrêter. Il fracasse à la masse un bloc de béton dont ses compagnons évacuent les éclats. Le chef d'équipe demande une couverture. Un enfant vient d'être découvert mort dans son lit. Son père repart avec le corps enveloppé dans ses bras, sans un mot. Nombre de survivants critiquent la lenteur de la réaction gouvernementale, tel Hakan Tanriverdi, un habitant d'Adiyaman (sud de la Turquie). "Nous sommes profondément blessés que personne ne nous ait soutenus", peste-t-il. "Je n'ai vu personne avant 14H00 le deuxième jour du séisme", soit 34 heures après la première secousse, renchérit Mehmet Yildirim. "Pas d'Etat, pas de police, pas de soldats. Honte à vous! Vous nous avez laissés livrés à nous-mêmes".

A Chypre, les premiers corps des victimes chypriotes-turques dégagés des décombres après le séisme en Turquie ont été rapatriés sur l'île vendredi, dont ceux de sept adolescents volleyeurs qui participaient à un tournoi, a annoncé la télévision locale. L'hôtel dans lequel le groupe (24 jeunes âgés de 11 à 14 ans, quatre de leurs professeurs, un entraîneur et 10 parents) séjournait à Adiyaman, dans le sud de la Turquie, s'est totalement effondré. Selon la chaîne turque NTV, "Les corps de 19 jeunes (du groupe) ont été découverts sous les décombres".

Selon les derniers bilans officiels, le séisme, d'une magnitude de 7,8, suivi de plus d'une centaine de secousses, a fait au moins 21.719 morts, dont 18.342 en Turquie et 3.377 en Syrie.

RISQUE DE CHOLÉRA

L'OMS estime que 23 millions de personnes sont "potentiellement exposées, dont environ cinq millions de personnes vulnérables", et redoute une crise sanitaire majeure qui causerait encore plus de dommages que le séisme. Les organisations humanitaires s'inquiètent particulièrement de la propagation du choléra, qui est réapparu en Syrie. L'UE a envoyé de premiers secours en Turquie quelques heures après le séisme lundi. Mais elle n'a initialement offert qu'une aide minimale à la Syrie par le biais des programmes humanitaires existants, en raison des sanctions internationales en vigueur depuis le début de la guerre civile en 2011. Mercredi, Damas a officiellement sollicité l'assistance de l'UE. La Commission européenne a demandé aux Etats membres de répondre favorablement. La Banque mondiale a annoncé jeudi qu'elle apportera une aide de 1,78 milliard de dollars à la Turquie et Washington une enveloppe de 85 millions de dollars à la Turquie et à la Syrie.

Le département du Trésor américain a également annoncé la levée temporaire de certaines sanctions imposées à la Syrie, avec l'objectif de voir l'aide être acheminée aussi vite que possible aux populations touchées. La France débloquent une aide d'urgence à la population syrienne à hauteur de 12 millions d'euros. De son côté, Londres a annoncé jeudi une aide financière supplémentaire d'au moins 3,4 millions d'euros, soit un montant total de près de 4,3 millions d'euros alloués aux Casques Blancs, organisation opérant dans les zones rebelles.

PÉROU

Une cinquantaine de blessés lors d'une manifestation

La marche jeudi à Juliaca, au sud du Pérou, en hommage aux 18 civils qui ont trouvé la mort, il y a mois, dans les manifestations réclamant la démission de la présidente Dina Boluarte, a fait près d'une cinquantaine de blessés. Ce rassemblement a dégénéré quand des protestataires ont tenté de pénétrer au sein de l'aéroport Inca Manco Capac à Juliaca (1.300 km au sud de Lima), où des manifestants ont été tués il y a un mois. L'affrontement s'est produit vers 15H00 (20H00 GMT), lorsque la police en "essayant de disperser les manifestants avec des bombes lacrymogènes" a causé des blessures, des fractures, des intoxications et des insuffisances respiratoires chez 23 personnes, selon un rapport du Réseau de santé de la province de San Roman, dans la région de Puno. Trois des blessées sont des mineurs âgés de 17, 15 et 11 ans, le dernier présentant une blessure par balle à la jambe gauche, précise le rapport. La police nationale péruvienne a indiqué sur Twitter que 25 policiers ont été blessés lors de ces affrontements à l'aéroport. Plus tôt, les familles et proches des personnes décédées il y a un mois avaient défilé à travers Juliaca avec des slogans tels que "Le sang versé ne sera jamais oublié" ou "Combien de morts voulez-vous pour vous faire démissionner?". "Que le monde entier sache qu'un jour comme aujourd'hui, le 9 janvier, nos frères sont tombés à cet endroit", a déclaré à l'AFP Edit, une femme qui n'a pas voulu donner son nom mais s'est présentée comme une proche de l'une des victimes. A Lima, quelque 2.000 travailleurs appartenant au principal syndicat péruvien, la CGTP, ont défilé dans le calme dans le centre historique en direction du Parlement, vêtus de T-shirts rouges et brandissant des drapeaux de leur syndicat. Le groupe est arrivé à une centaine de mètres du Parlement mais aucun heurt ni incident majeur n'est à déplorer. Des manifestations se sont également déroulées dans des villes des Andes, d'où sont originaires une grande majorité des protestataires et dans la région de la jungle près de l'Amazonie. Le Pérou est empêtré depuis plus de deux mois dans une crise politique et sociale avec des manifestations quotidiennes réclamant la démission de la présidente Dina Boluarte, une mobilisation que le gouvernement a violemment réprimé sans parvenir cependant à rétablir la stabilité et la paix sociale. Les manifestations, qui ont fait 48 morts, ont éclaté le 7 décembre avec l'éviction de l'ancien président de gauche Pedro Castillo, remplacé par sa vice-présidente Dina Boluarte.

INCENDIES AU CHILI

Couvre-feu décrété dans les zones les plus touchées

Le Chili a décrété un couvre-feu nocturne dans les zones les plus touchées par les feux de forêt qui ravagent le centre du pays depuis une semaine, une mesure destinée à prévenir les vols et pillages, a annoncé jeudi un chef militaire.

Le couvre-feu, qui entrera en vigueur vendredi de minuit à cinq heures du matin, sera appliqué dans au moins 28 villes des trois régions où l'état de catastrophe a été déclaré: Biobio, Nuble et l'Araucania. Huit municipalités sont concernées dans

la région de Biobio et notamment celle de Santa Juana, considérée comme l'épicentre des incendies, a indiqué le contre-amiral Jorge Keitel, chef de la défense de la région. Dans la région de Nubles, huit municipalités sont également concernées.

Dans la région de l'Araucania, le couvre-feu sera imposé dans 12 municipalités, selon le général Ruben Castillo, chef militaire de la région, une riche zone forestière en proie à un conflit avec des indiens Mapuche. Le président chilien Gabriel Boric

avait annoncé mercredi après-midi qu'un couvre-feu serait imposé dans les trois régions. Favorisés par des vents modérés à forts, des températures supérieures à 40°C et une sécheresse chronique, les incendies de forêt se sont multipliés au Chili depuis le 1er février.

Jeudi, 323 incendies étaient actifs dans le pays, dont 90 étaient combattus par quelque 5.600 soldats du feu appuyés par l'aide internationale, provenant notamment du Mexique, de Colombie, d'Espagne et d'Argentine. La France a annoncé

mardi l'envoi de 80 sapeurs-pompiers et sapeurs-sauveteurs de la Sécurité civile. Les flammes, qui ont fait au moins 24 morts et quelque 2.196 blessés depuis une semaine, ont dévasté plus de 343.000 hectares dans les régions de Nuble, Biobio, La Araucania, mais aussi Maule, soit une superficie équivalente à un tiers du territoire américain des caraïbes de Porto Rico.

En une semaine, la vague d'incendies a détruit 1.205 habitations et laissé 5.570 personnes sans logement, selon un dernier

bilan officiel. Une vingtaine de personnes ont été arrêtées pour leur responsabilité présumée dans le déclenchement des incendies.

La crise actuelle ressemble de plus en plus à celle du début 2017, lorsqu'une série d'incendies avait ravagé quelque 460.000 hectares de terres, faisant 11 morts, près de 6.000 blessés et détruisant plus de 1.500 habitations. Les foyers s'étaient alors également déclenchés dans des zones agricoles et des forêts avant de s'étendre aux zones habitées.

«EVASION»

Concert de musique de Mohamed Rouane, présenté à Alger

«Evasion», un spectacle musical authentique dans ses contenus, ouvert sur les dissonances du Jazz et la modernité de la World Music, a été présenté jeudi soir à Alger, par Mohamed Rouane, devant un public conquis.

Le public restreint du Petit Théâtre de l'Office Riadh El Feth (OREF), a été embarqué, près de 110 minutes durant, dans une belle randonnée onirique proposée par Mohamed Rouane et ses musiciens, Said Gaoua au rythme et à la percussion, Djawad Nimour au Banjo et l'époustouffant Sharif Rouane au piano. Entre autres pièces rendues "Variation modale sur Raml El Maya", "El Djazair" "El Awras", "Douar Nahouna", "Extrait de Taqassim orientaux", "Rimel", "N'graf krisisi", "Solitude", "Dawar Mineur", "Bouliriya Nomade", et "Variation modale sur Sehli". Evoquant l'amour de la patrie et la fierté d'appartenir à l'Algérie, Mohamed Rouane a enchanté l'assistance avec le fameux "El Hamdou li Allah ma b'kach istiâmar fi bladna" d'El Hadj M'Hamed El Anka (1907-1978), rendu dans une parfaite maîtrise technique de l'instrument. Celui surnommé "Le poète de la mandole blanche", a invité Arezki Cherifi, un autre chanteur chaâbi promis à une grande et belle carrière. Doté d'une grande créativité, le chanteur a interprété avec une voix pré-



sente et étoffée, "Zahra", un chef d'œuvre musical de sa composition dédié à la grandeur de l'Algérie. Autre invité de marque et non des moindres, le chanteur et artiste peintre, élève d'El Anka, H'Cissen Saadi qui a entonné "Lahmam elli rabbitou m'cha âliya", sous les applaudissements et les youyous du public. De leur côté, les musiciens ont donné, dans un bel élan de virtuosité, libre court à leurs passions, Sharif Rouane notamment, qui a brillamment réussi à donner la coloration Jazz au concert. Savourant tous les moments du spectacle, le public a longtemps applaudi les artistes, les demandant en rappel, à l'is-

sue de leur remarquable prestation. Né en 1968 à Alger Mohamed Rouane est plus connu pour ses performances en flamenco, jazz et musique du monde, un mélange des genres qui lui a permis de trouver sa voie et créer son propre style qu'il a baptisé "Casbah Jazz". Comptant déjà à son actif quatre albums, "Rêve" (2004), "Rayon de soleil" (2006), "Heureux dans la tristesse" (2007) et "Nulle part" (2008), Mohamed Rouane œuvre à la promotion et à la sauvegarde de la musique algérienne et de la mandole, à travers des contenus authentiques habillés de formes modernes.

PARUTION

Amel Imalhayène signe son premier ouvrage "Creuser"

Dans son premier ouvrage, un recueil de nouvelles intitulé "Creuser", l'écrivaine Amel Imalhayène propose à ses lecteurs de sonder la mémoire collective pour remonter le fil des réminiscences qui sont souvent transmises de génération en génération, avec le traumatisme, parfois séculaire, comme point de départ, et la libération en bout de course. Publié récemment aux éditions Casbah, ce recueil de 110 pages propose sept nouvelles qui s'intéressent à des comportements et traumatismes actuels, à peine visible chez ses personnages, et exhume les causes de ces derniers en remontant les strates de la mémoire, parfois sur des générations. L'ouvrage s'ouvre sur "La clé", un surprenant retour à une époque des moins connues, et des plus troubles de l'histoire de l'Algérie, une époque à cheval entre le faste et le déclin et profondément marquée par le doute et l'incompréhension des toutes premières années de l'invasion coloniale française. Ces années sont racontées à travers le vécu d'une famille de l'aristocratie algéroise de l'époque, tiraillée par le désir de rester à Alger défendre sa ville, ses biens et la mémoire sacrée des ancêtres et la résilience à fuir la barbarie coloniale et abandonner les demeures et les tombes des aïeux, "sur les hauteurs de Mustapha". L'his-

toire relate le drame de plusieurs générations d'une même famille qui avait fui l'Andalousie pour s'installer à Alger avant de devoir, des siècles plus tard, encore une fois fuir les atrocités coloniales vers Damas (Syrie), en gardant précieusement les clés des demeures qu'elles ne reverront jamais. Après la chute de l'Andalousie et la colonisation de l'Algérie, la collection de clés va encore s'agrandir quand les descendants de cette même famille se verront contraints de quitter la Syrie également en proie aux troubles violents. Le drame du déplacement des populations et de l'exil revient également dans "Les eucalyptus", avec la souffrance et la solitude de Malek, un ingénieur forestier installé en France, appelé à

intervenir sur l'île de Sainte Marguerite, où son ancêtre, résistant de la première heure face à l'invasion coloniale, avait été déporté. Cette nouvelle rapporte la destruction et l'éparpillement de la tribu des Beni Menaceur, non loin de Cherrhell, et la difficulté de remonter le fil de l'histoire et de recoller les morceaux d'un arbre généalogique malmené comme l'eucalyptus ramené d'Australie. Ce texte poignant, qui oppose différents rapports à la mémoire, explore également l'histoire personnelle de la famille de l'auteure, descendante de cette tribu résistante de la première heure contre l'occupation coloniale, qui a vu en 1842, une centaine de ses membres déportés. Les affres de la guerre et les traumatismes liés aux exactions

coloniales et à la torture, refont surface dans "La nuit", un texte qui convoque également l'histoire personnelle du grand peintre algérien M'hamed Issiakhem et le célèbre incident de la grenade. Alors que dans "La blessure", Amel Imalhayène brosse le portrait de la femme algérienne combattante pour l'indépendance, pour l'émancipation et pour l'éducation. En couverture de ce recueil le choix s'est porté sur la toile "Espace temps fugace", signé de la main de l'artiste peintre Abdelkader Guermaz (1919-1996). Née à Alger, Amel Imalhayène s'est consacrée aux études littéraires et à l'histoire de la philosophie, avec un intérêt particulier pour l'œuvre de Mohamed Dib et les thèmes qui la traversent.

MUSÉE AHMED ZABANA D'ORAN

Reprise de l'activité "Le cartable muséal"

"Le cartable muséal", une activité organisée par le musée public national Ahmed-Zabana d'Oran, est de retour. Ses animateurs doivent effectuer des visites aux établissements scolaires afin d'inviter les élèves à se rendre aux musées pour découvrir et de s'abreuver aux sources du patrimoine culturel algérien, a-t-on appris mercredi auprès de cet établissement muséal. Cette activité pédagogique qu'est "le cartable muséal" est de retour, après une interruption due à la pandémie du virus Corona, par le biais d'un programme destiné aux différents établissements scolaires, particulièrement

ceux situés à l'extérieur de la ville d'Oran, a indiqué à l'APS la chef de service de communication, Leïla Boutaleb.

Ce parcours muséal, lancé au début du mois de janvier dernier, vise dix établissements scolaires des cycles moyen et secondaire disséminés dans les zones reculées des communes d'Arzew, Bethioua, Aïn El-Turck, Gdyl, Oued Tlelat, Es-Senia, Boutlelis, Bir El-Djir et Oran, a-t-elle ajouté. Lors de ces visites, programmées chaque mardi et jeudi, les cadres du département des ateliers pédagogiques et de communication du musée Ahmed Zabana présenteront aux élèves des

informations sur l'histoire de cet établissement muséal et ses collections, ainsi que des données sur leurs contenus. L'objectif de cette activité, organisée en coopération de la Direction locale de l'éducation, est de faire connaître aux élèves l'héritage culturel national et l'importance de le sauvegarder. Il s'agit également de susciter leur intérêt concernant la visite du musée et la découverte des trésors que renferme cet établissement culturel. Cette activité pédagogique, qui connaît un vif intérêt de la part des élèves, se poursuivra jusqu'au 2 mars prochain, a indiqué la même source.

MUSIQUE

Mort du compositeur américain Burt Bacharach

Burt Bacharach, compositeur américain légendaire des tubes "I say a little prayer for you" ou "Raindrops keep fallin' on my head", est décédé mercredi à 94 ans, a annoncé jeudi son agente. Collaborateur fétiche de Dionne Warwick, Burt Bacharach avait aussi travaillé avec Tom Jones, Aretha Franklin, les Beatles, mais aussi Elvis Costello. Pianiste passionné de jazz, né le 12 mai 1928 à Kansas City (Missouri), Burt Bacharach étudie l'art de la composition dans plusieurs universités américaines. Après avoir travaillé sur les tournées de Marlène Dietrich, il rencontre en 1957 le parolier Hal David, avec qui il forme un duo mythique. Entre 1962 et 1968, ils classent ensemble 15 titres dans le Top 40 américain. Ils gagnent aussi le cœur d'Hollywood, remportant deux Oscars en 1970 pour la musique du film "Butch Cassidy et le Kid" et sa chanson originale "Raindrops keep fallin' on my head". Burt Bacharach en remporte un second en 1982.

SÉTIF

Les Journées du théâtre arabe du 18 au 21 février

La wilaya de Sétif abritera du 18 au 21 février, la première édition des Journées du théâtre arabe, avec une large participation, a indiqué jeudi, Khaled Mehnaoui, responsable de l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif, organisateur de la manifestation. Dans une déclaration à l'APS, M. Mehnaoui a souligné que les œuvres théâtrales qui seront présentées, représenteront l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, la Tunisie, la Libye et la République arabe sahraouie démocratique qui seront en compétition pour trois prix, organisés en collaboration avec l'Association locale "Art et création culturelle". Le même responsable a souligné que cette manifestation constituera une opportunité destinée au public algérien, particulièrement les sétifiens, pour découvrir des œuvres théâtrales, cette rencontre permettra également d'encourager les échanges entre les artistes des pays participants. M. Mehnaoui a précisé que cette manifestation est prévue dans le cadre de la célébration de la journée du chahid (18 février), elle permettra d'encourager les activités culturelles et de promouvoir le potentiel touristique de la région qui constitue également un pôle économique dynamique. Parallèlement à la présentation des pièces théâtrales à la maison de la culture Houari Boumediene, il est prévu des ateliers de formation en diction, mise en scène, écriture et scénographie, a précisé la même source. L'Algérie sera représentée par la pièce "Flouka" de Seif Eddine Bouha, elle traite pendant 80 minutes de l'émigration clandestine et raconte l'histoire d'un couple qui décide de traverser la mer à bord d'une embarcation de fortune.

Les courses en direct



HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA
SAMEDI 11 FÉVRIER 2023 - PRIX : GHOZAL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Khalil Rohi, dans un bon jour

Ce samedi 11 février l'hippodrome de M'sila avec ce prix Ghozal réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur n'ayant pas totalisé la somme de 81 000 dinars en gains et places depuis septembre passé, nous propose un lot pas tout à fait homogène, puisque le carré formé de : Khalil Rohi, Kitty, Badina et Azam El Mesk se décale du peloton. Alors que pour la suite du quinté cela va être assez compliqué.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. BOUTON D'OR. Quoiqu'il porte un gros poids on ne peut l'écartier définitivement. Le lot n'est pas assez consistant à l'arrière. Méfiance.

2. AZAM EL MESK. Il court dans un lot très amoindri, on ne peut lui faire un interdit pour les places. Méfiance.

3. BADINA. Cette jument est une bonne finisseuse. Elle peut même décrocher un très bon accessit. À suivre.

4. AL KAIMA. Cette jument reste sur deux victoires consécutives au mois de juin passé, depuis n'a plus été revue en piste. Reste difficile à situer.

5. VENT DU SUD. Pour la monte du jour on peut le cocher pour une cinquième place.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
F. LAZREG	1	BOUTON D'OR	AN. CHAABI	58	2	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	2	AZAM EL MESK	EH. CHAABI	58	6	A. MIMI
H. DJAIET	3	BADINA	CH. ATTALLAH	55	11	PROPRIÉTAIRE
A. KEBAILI	4	AL KAIMA	H. RAACHE	55	1	L. DAOUDARI
A. KEBAILI	5	VENT DU SUD	A. YAHIAOUI	55	13	L. DAOUDARI
S. ALLIA	6	AMBR CAME	MS. GUEHIOUCHE	55	12	LZ. KHADRAOUI
S. SAADI	7	SIF EL ABTAL	A. SAADI	55	10	PROPRIÉTAIRE
I. CHENIHI	8	INTISSAR SAT	S. BENYETTOU	55	8	PROPRIÉTAIRE
H. DJAIET	9	KITTY	F. CHAABI	54	3	PROPRIÉTAIRE
Y. DELALDJA	10	SIODATA	AH. CHAABI	54	4	W. CHAABI
T. LAZREG	11	EL NOWI	JJ : SH. BENYETTOU	54	5	PROPRIÉTAIRE
M. BOUKHALAT	12	KHALIL ROHI	D. BOUBAKRI	53	7	O. GUITOUN
HARAS NATIONAL	13	GHARB EL BILAD	W. HAMOUL	52	14	AD. FEGHOULI
A. BENKOBBI	14	GHARAMA	AP : Y. MOUISSI	51	9	PROPRIÉTAIRE

6. AMBR CAME. Ce mâle brun fils de Manigance n'a pas couru depuis juin passé, quoique c'est un bon élément. On ne peut lui faire confiance. Outsider lointain.

7. SIF EL ABTAL. Ses deux dernières tentatives sont tellement nulles qu'on ne peut le retenir. Peu probable.

8. INTISSAR SAT. Cette pouliche est habituée à courir avec plus meilleurs. Elle peut avec la monte du jour décrocher un accessit.

9. KITTY. Avec ce lot, elle aura largement sa place parmi les meilleurs.

10. SIODATA. Avec la monte du jour

elle mérite qu'on lui accorde un petit crédit.

11. EL NOWI. Pas évident.

12. KHALIL ROHI. Avec un minimum de forme il n'aura aucun souci

à remporter la victoire.

13. GHARB EL BILAD. N'a couru qu'une seule course dans toute sa carrière. Tâche assez difficile.

14. GHARAMA. Pas évident.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

12. KHALIL ROHI - 9. KITTY - 3. BADINA - 2. AZAM EL MESK - 8. INTISSAR SAT

LES CHANCES

1. BOUTON D'OR - 13. GHARB EL BILAD

Cinq morts et 360 blessés sur les routes en une semaine

Cinq (05) personnes ont trouvé la mort et 360 autres ont été blessées dans 319 accidents de la route survenus en zones urbaines durant la période allant du 31 janvier au 6 février, indique, jeudi, un bilan des services de la Sûreté nationale. Selon les statistiques, une hausse du nombre d'accidents (+21) et de blessés (+11) a été enregistrée alors que le nombre de morts a reculé (-4) par rapport à la semaine précédente. Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents (+96%) survenus notamment en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens pour tout signalement 24h/24.

Chine : reprise des vols réguliers vers l'Asie du Sud après trois ans de suspension



La région autonome ouïgoure du Xinjiang, dans le nord-ouest de la Chine, a repris les vols de passagers réguliers directs vers l'Asie du Sud pour la première fois depuis le début de la pandémie de COVID-19. La compagnie China Southern Airlines a repris mercredi ses vols de passagers entre Urumqi, capitale du Xinjiang, et Islamabad, capitale du Pakistan après une suspension de trois ans en raison de la COVID-19, selon l'agence de presse chinoise. Plus de 160 passagers, principalement des étudiants internationaux et des hommes d'affaires, ont pris les vols à destination et en provenance d'Islamabad mercredi, selon la filiale du Xinjiang de China Southern Airlines. La compagnie aérienne devrait assurer un aller-retour par semaine.

Oran : un réseau de trafic de drogue démantelé et saisie de 48 gr de cocaïne

Les services de police d'Oran ont démantelé un réseau composé de deux individus versé dans le trafic de drogue dure et des produits psychotropes et saisi une quantité de 48 grammes de cocaïne, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Sûreté de wilaya. L'opération a été effectuée sur la base d'informations parvenues à la brigade de recherche et d'intervention relevant du service de wilaya de la police judiciaire faisant état des agissements d'individus s'adonnant au stockage et au trafic de drogue aux fins de commercialisation et de distribution, a indiqué la cellule de communication et des relations



publiques. Après une surveillance et observation des activités des membres de ce réseau, les enquêteurs ont pris toutes les mesures judiciaires pour procéder à l'arrestation de ces deux individus et à la saisie de 48 grammes de cocaïne ainsi que

de 15 comprimés de psychotropes et d'une somme d'argent estimée à 143 000 DA issue des ventes de ces produits prohibés, a-t-on expliqué. Trois armes blanches ainsi qu'un véhicule utilisé pour le transport de la drogue ont été également saisis. Les mis en cause ont été présentés devant la justice pour les chefs d'inculpation de détention et trafic de drogue dure, de détention de produits hallucinogènes sans autorisation préalable d'un commerce prohibé, constitution d'un groupe criminel organisé et détention d'armes blanches de 6ème degré à des fins criminelles, selon la même source.

Arrestation de deux individus pour usurpation de fonction à Mascara

Les éléments de la Sûreté urbaine 2 de la ville de Mascara ont arrêté deux individus impliqués dans une affaire d'usurpation de fonction d'un cadre supérieur de l'État, a-t-on appris, vendredi, de ce corps constitué. L'opération a été menée au cours d'une patrouille de police lorsque l'attention des éléments de cette sûreté urbaine a été attirée par les comportements suspects de deux personnes. Leur interpellation et leur interrogation ont permis de découvrir que l'un des protagonistes a été victime d'une escroquerie par l'autre individu qui a usurpé la fonction d'un cadre supérieur de l'État pour lui proposer un service contre versement d'une somme d'argent, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté urbaine. Approfondissant leurs investigations, les policiers ont réussi à identifier un complice de cet usurpateur, arrêté par la suite. Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leur mise en détention, précise encore le même document.

El-Bayadh : démantèlement d'un réseau criminel organisé

La police d'El Bayadh a procédé au démantèlement d'un réseau criminel et à la saisie de 30.000 comprimés psychotropes, a indiqué, jeudi, un communiqué des services de la Sûreté nationale. "Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, les services de wilaya de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'El-Bayadh ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans la contrebande et le trafic de comprimés psychotropes du sud-est au sud-ouest du territoire national", ajoute le communiqué. "Sur la base d'informations collectées et exploitées dans le cadre des procédures de la police judiciaire, l'opération s'est soldée par l'arrestation de 7 éléments âgés entre 28 et 45 ans avec la saisie de quantité importante de comprimés psychotropes (30 000 capsules) de type Pregabalin (300 mg) de fabrication étrangère", précise la même source. L'opération a également permis la saisie de 4 véhicules utilisés dans le trafic et un montant de 20 000 DA. Après finalisation de toutes les procédures juridiques, les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent.

Le nombre de nouveaux cas de choléra augmente rapidement en Afrique

Afrique connaît une augmentation exponentielle du nombre de cas de choléra dans un contexte de forte hausse des cas au niveau mondial, a indiqué jeudi la branche régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique. Le nombre de cas notifiés sur le continent au cours du premier mois de 2023 uniquement a déjà atteint plus de 30% du nombre total de cas enregistrés sur l'ensemble de l'année 2022, signale l'OMS. Selon les estimations, 26 000 cas et 660 décès ont été notifiés au 29 janvier 2023 dans 10 pays africains affectés par des épidémies depuis le début de l'année. En 2022, environ 80 000 cas et 1863 décès avaient été enregistrés dans 15 pays touchés par le choléra. Si la tendance actuelle à la hausse rapide se poursuit, le nombre de cas pourrait dépasser



celui enregistré en 2021, qui était la pire année pour le choléra en Afrique en près d'une décennie. Le taux de létalité moyen, qui s'élève actuellement à près de 3%, est supérieur aux 2,3% atteints en 2022 et largement supérieur au seuil acceptable fixé à moins de 1%. La majorité des

nouveaux cas et des décès a été enregistrée au Malawi. Ses voisins, en particulier le Mozambique et la Zambie, ont aussi signalé des cas récemment. En Afrique de l'Est, l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie font face à des épidémies dans un contexte de sécheresse sévère et prolongée qui

a mis des millions de personnes dans une situation de besoin urgent d'assistance. Le Burundi, le Cameroun, la République démocratique du Congo et le Nigéria ont aussi rapporté des cas. "Il est essentiel que les pays africains amplifient leur préparation pour détecter rapidement les cas et mettre en place une riposte complète et rapide. Nous apportons un appui aux gouvernements pour qu'ils renforcent les principales mesures de lutte visant à enrayer ces épidémies le plus tôt possible", a déclaré Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

MISE AUX POINGS

«Les pouvoirs publics, avec à leur tête le président de la République, accordent un intérêt majeur à l'organisation, au développement et à la prise en charge des préoccupations des collectivités locales qui constituent le principal fondement sur lequel repose l'État».

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Samedi 11 février 2023

15 °C / 4 °C

Dans la journée : Averses
Vent : 22 km/h
Humidité : 63%

Dans la nuit : Averses
Vent : 16 km/h
Humidité : 79%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Samedi 20 rajab 1444

Dohr : 13h03
Assar : 16h00
Maghreb : 18h27
Îcha : 19h47

Dimanche 21 rajab
1444
Sobh : 06h13
Chourouk : 07h40

CRISE ÉNERGÉTIQUE AU MAROC ET MÉCONTENTEMENT POPULAIRE

Les parlementaires et les associations aux abois

L'attitude du Makhzen envers l'Algérie n'a pas été sans conséquences sur la situation énergétique du Maroc et de son peuple. La fermeture des frontières par l'Algérie s'est faite ressentir au plan économique et social du pays voisin.

En plus de la crise économique, le pays connaît une inflation galopante avec une flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques. Une situation devenue critique, depuis que les prix des carburants ont atteint des records, déstabilisant complètement le secteur des transports dans le royaume. Selon les experts et observateurs, face à cette situation, le Makhzen ne semble plus avoir de cartes lui permettant de renverser la donne et essayer de faire taire la gronde et la colère, le risque de la dislocation du royaume étant omniprésent, et le risque d'une explosion sociale et politique n'est pas à exclure.

RABAT SOMBRE DANS LA CRISE

Et les statistiques qui ne portent guère à l'optimisme pour M6 et son clan, en raison d'une politique qui n'a pas su répondre aux exigences économiques et financières du Royaume, qui a causé une facture énergétique qui a atteint un niveau record de près de 15 milliards de dollars, et un déficit commercial qui a connu une hausse annuelle de 56,5%. Si les chiffres de l'Office des changes marocain viennent confirmer cette décadence du marché marocain, annoncent en effet l'augmentation des importations énergétiques de 102% en 2022 par rapport à 2021, cette flambée de la facture énergétique réside dans le "manque de vision" des dirigeants marocains et leurs provocations et actions hostiles incessantes envers l'Algérie, ce qui a poussé cette dernière, fin octobre 2021, à mettre fin au contrat du Gazoduc Maghreb Europe (GME) qui alimentait l'Espagne en passant par le Maroc, selon des observateurs. La rupture des relations commerciales entre le Groupe Sonatrach et l'Office marocain de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a fait perdre au marché domestique marocain une bonne partie de sa consommation interne, en plus des royalties. Les grèves et les manifestations se multiplient pour dénoncer cet état de fait et surtout l'impuissance criarde du gouvernement du Makhzen à trouver des solutions à la crise. Une crise économique causée par une politique déraisonnable des gouvernements successifs au Maroc, et qui pénalise ainsi, malheureusement, le peuple marocain, créant ainsi un climat social instable et très tendu.

INDIGNATION DES MOUVEMENTS POLITIQUES

Il faut dire qu'en plus de cette flambée des prix des produits de consommation et des carburants et les tensions sociales, le Maroc est confronté à la restriction des libertés des partis politiques et des associations par le Makhzen. Ce dernier leur interdit l'exercice normal de leurs activités, en plus de la violation des droits dans



PH : DR

divers secteurs tels que l'éducation, la santé, les médias ou encore les droits de l'Homme. Le régime policier de Rabat continue de fabriquer des accusations fallacieuses contre les journalistes et autres blogueurs, multipliant les emprisonnements des militants et activistes. Ce qui n'a pas empêché les mouvements politiques de réagir, n'ayant cessé de dénoncer la situation. En effet, l'indignation s'est faite sentir chez les parlementaires marocains. Pour Driss Sentissi, le citoyen connaît et ressent la situation plus que quiconque. Hier, nous avons posé la question à la ministre de la Transition énergétique et du développement durable sur les prix des carburants. Elle a refusé de répondre, arguant que ce n'est pas dans les prérogatives de son ministère ». Pour sa part, Mustapha Ibrahim s'interroge sur ce « qu'a fait le gouvernement avec les spéculateurs qui doublent les prix des légumes ? Ce gouvernement protège la corruption. Si vous voulez protéger le pouvoir d'achat, il faut combattre la corruption. Ce gouvernement est venu servir les intérêts des grandes entreprises et s'en fiche de lutter contre la corruption ».

LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PROPAGATION D'USINES CLANDESTINES DÉNONCÉES

Ce constat alarmant n'est pas le seul frein au développement économique du Maroc, alors que les conditions de travail des Marocains se dégradent de plus en plus. En effet, une association marocaine a annoncé, « la détérioration accélérée de 2 millions d'ouvriers et propagation d'usines clandestines », ajoutant que « cette situation est tolérée par les autorités qui cautionnent la violation des droits des travailleurs ». Dans un communiqué publié jeudi à l'occasion du deuxième anniversaire de la tragédie de Tanger, qui a coûté la vie à 28 ouvriers dans un atelier de textile, le « Réseau Jonction » pour la défense des droits des travailleurs a critiqué « la détérioration accélérée des conditions de travail et la propagation du phénomène des usines dites secrètes, au vu et au su des autorités qui cautionnent la violation des droits des travailleurs », faisant état de « centaines d'usines secrètes dans les grandes villes, où les différentes autorités tolèrent l'horrible détérioration des conditions de travail, les violations des droits des travailleurs et la menace pour leur sécurité et leur vie, sous prétexte de créer des opportunités d'emploi ». L'orga-

nisme met ainsi l'accent sur les dangers auxquels la vie des travailleurs est exposée dans de nombreux secteurs, notamment dans le bâtiment, la mer, l'agriculture et les transports. Pour le Réseau Jonction, les ouvriers souffrent de l'épuisement professionnel dû aux pressions exercées sur eux pour augmenter la productivité, outre le fait que les travailleurs sont privés des outils nécessaires pour défendre leur droit à un travail décent et à la protection contre les risques. En dénonçant les conditions qui ont conduit à la tragédie de Tanger, la détérioration toujours menaçante, et le risque de nouvelles catastrophes, l'association demande la promulgation d'une loi consacrant le droit du travailleur de refuser d'exécuter des tâches dangereuses pour sa sécurité et sa santé. Rappelons que le 8 février 2021, 29 ouvriers, en majorité des femmes, ont trouvé la mort dans une usine clandestine de textile, une tragédie qui a suscité une vague d'indignation au Maroc comme à l'extérieur du pays. Au moins 2,4 millions de Marocains travaillent dans des conditions désastreuses, sans sécurité sociale, sans assurance médicale, sans plan de retraite et sans aucune protection juridique, d'après les rapports officiels.

Hamid Si Ahmed

LUTTE CONTRE LA
CORRUPTION ET LE
TRAFIC DE DROGUE

L'ONU DC prêt à appuyer l'Algérie dans ses efforts

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani, s'est entretenu, mercredi, à Vienne, avec la directrice générale de l'Office des Nations unies et directrice exécutive de l'Office de l'ONU contre la drogue et le crime (ONU DC), Ghada Waly. Les deux parties ont souligné les impacts des enjeux liés à la lutte contre le terrorisme, au trafic d'armes et de stupéfiants et à la traite des personnes en Afrique, en particulier dans la région du Sahel, sur la stabilité et la sécurité, note le communiqué. Cette rencontre a permis aussi au secrétaire général du ministère de souligner les efforts entrepris par les pouvoirs publics en matière de lutte contre la corruption et de recouvrement des avoirs transférés illicitement vers l'étranger, conformément aux engagements pris par le président de la République, Abdelmajid Tebboune. Pour sa part, la responsable de l'ONU DC a exprimé l'« entière disponibilité de l'Office qu'elle dirige à appuyer l'Algérie, notamment dans ses efforts de lutte contre la corruption et le trafic de drogue, par l'appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale dans ces domaines », souligne le texte. Rappelant à ce fait que l'Algérie fait face à un voisin de l'Ouest, le Maroc, premier pays producteur de cannabis et de drogue, pour cela elle mène une lutte sans relâche, contre le déferlement de cette drogue dans le pays. Également, lors de sa visite à Vienne, Belani s'est entretenu mercredi avec la secrétaire générale de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Helga Schmid. « À cet égard, les deux parties ont abordé leurs expériences respectives pour faire face aux enjeux multidimensionnels de la sécurité, notamment dans la région euro-méditerranéenne, en particulier ceux liés à la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération nucléaire », précise la même source. « Ils ont, à ce titre, mis en exergue la nécessité de maintenir les espaces de dialogue pour le règlement des crises internationales prévalant dans les environnements immédiats des deux parties », conclut le communiqué du ministère. Sarah O.

SOUS-RIRE

L'Algérie solidaire avec la Turquie et la Syrie après le terrible séisme

